



L'AVENIR DU NORD

1897-1938

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS PLUS DE QUARANTE ANS

1897-1938

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)



CHENIER

SAINT-JEROME, P. Qué.
Abonnement: \$2.00 par année

Directeur et Propriétaire
Honorables JULES-EDOUARD PREVOST

Publié par
IMPRIMERIE J.-H.-A. LABELLE, Limitée
Saint-Jérôme

LABELLE

QUARANTE-DEUXIEME ANNEE, NUMERO 36

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO

LE VENDREDI, 9 SEPTEMBRE 1938

Le Capharnaüm politique de M. Manion

Le nouveau chef conservateur, M. Manion, prononce, ici et là, des discours remplis de puérilités, de mots sonores, et, cela va sans dire, de promesses mirobolantes. Il n'est pas allé à l'école du grand prometteur Bennett pour rien.

A l'entendre, une révolution menace le Canada, si l'on ne réforme pas notre politique et l'économie politique. Mais qu'a-t-il donc fait dans ce sens, pendant les cinq ans qu'il fut ministre dans le cabinet Bennett, de 1930 à 1935?

Ce chef, qui se croit obligé de prendre l'allure d'un prophète réformateur, pour donner à son rôle un relief quelconque, a un passé politique qui le met dans une très ridicule posture.

Il veut, il préconise, il réclame, il ordonne presque telle et telle réforme qu'il s'est bien gardé d'ébaucher ou même de demander alors qu'il était au pouvoir.

Le voyez-vous qui revendique l'autonomie des provinces? Or, qui ne sait qu'aucun gouvernement ne méprisait plus cette autonomie que celui dont M. Manion était l'un des principaux ministres? L'administration Bennett-Manion a tellement épié sur l'autonomie des provinces que toute sa législation sociale et de hum-bug a été déclarée ultra vires et inconstitutionnelle par les plus hauts tribunaux du Canada et de Londres.

M. Manion a le toupet, après cela, de se proclamer le défenseur de l'autonomie provinciale! Et il prend cette attitude devant le pays alors que le gouvernement libéral de M. King respecte à l'excès cette même autonomie. Les libéraux ne font pas un pas sans avoir l'appui et l'assentiment des provinces. En vrai Don Quichotte M. Manion se bat donc contre des moulins à vent.

Le chef nouveau-né du parti conservateur pousse l'audace jusqu'à critiquer le gouvernement libéral à propos du chômage. Mais s'il ne sait pas que le nombre des chômeurs diminue, le peuple le sait, lui. Et le peuple du Canada sait aussi que M. Bennett avait promis d'abolir le chômage et puis que Bennett-Manion et Cie, au lieu d'abolir cette misère ne l'ont qu'aggravé. C'est même là la principale raison de leur déconfiture en 1935.

M. Manion n'a pas une imagination très fertile, car il se présente de nouveau devant le pays, la bouche pleine de belles promesses, comme le fit son ancien chef Bennett. A l'écouter ce serait l'âge d'or si le parti qu'il essaye de diriger revenait au pouvoir!

Qui le croira?
M. Manion est muet sur la grave question de l'impérialisme militaire. Il est vrai que MM. Bennett, Meighen et la convention conservatrice qui l'a élu, ont parlé pour lui...

Devant la politique essentiellement canadienne du gouvernement libéral King, M. Manion apparaît enveloppé dans les nuées de l'impérialisme militaire. Cela n'inspire aucune confiance aux Canadiens. M. Manion se tait sur cette question, lui si loquace sur tout le reste.

D'autre part, le mandat qu'il a reçu du congrès qui l'a choisi a parlé haut et clairement. MM. Bennett et Meighen se sont fait les interprètes de la politique tory au point de vue impérialiste, et ils ont été applaudis à outrance par la majorité des délégués du congrès qui a donné à M. Manion l'investiture de la chefferie du parti bleu-tory.

D'ailleurs, nous le disions en commençant, M. Manion a un passé politique. Or, dans ce passé nous voyons qu'en 1917, cet ancien libéral lâcha Laurier sur la question de la conscription militaire. Depuis lors, il fut et il reste un tory.

M. Manion, au cours de ses oraisons publiques, s'appuie sur le sort de la jeunesse. C'est du cynisme. Lui qui a été ministre de 1930 à 1935, a-t-il remué le petit doigt pour aider cette jeunesse? Le gouvernement King ne cesse de voter de forts subsides qu'il dépense, de concert avec les provinces, pour secourir la jeunesse. Pour M. Manion, rien de cela ne compte. Une seule chose sauvera cette jeunesse, c'est le retour des tories au timon des affaires. Comme tous les chefs tories: Bennett, Duplessis, etc., M. Manion déroute le devoir de ses promesses. Il conjugue le verbe "promettre", à tous les temps du présent et du futur.

Le peuple s'en moque et lui demande de conjugué ce même verbe au passé et au conditionnel.

Les électeurs, voyez-vous, se souviennent de 1930 et de 1936. La province de Québec en particulier, est fidèle à sa devise: "Je me souviens."

A propos de la province de Québec, M. Manion n'y est pas sur un lit de roses.

Le Droit, d'Ottawa, dit à ce sujet:
M. Manion devra rendre visite à la province de Québec. Ce sera la partie la plus difficile de sa tournée. Battue sur le programme, la délégation québécoise, après avoir menacé un moment de quitter la convention, demeure jusqu'à la fin, pour assurer le choix de M. Manion comme successeur à M. Bennett. Ce ralliement n'était que temporaire. On devait prendre plus tard la décision finale. Après la convention, M. Georges Héon, député d'Argenteuil, communiquait, en effet, la déclaration suivante aux journaux:

"La lutte ne fait que commencer. Il n'y a pas lieu à un enthousiasme débridé, bien que la délégation de Québec ait fait écho, contre les efforts désespérés d'une vieille clique, le candidat qui était le plus acceptable à nos compatriotes. Nous avons été moins heureux sur le programme même. Cependant, il n'y a pas lieu de désespérer.

"J'aurai un long entretien avec le nouveau chef. Je convoquerai nos amis les plus sincères et les plus désintéressés et nous aviserons. Le geste qu'il importe de faire sera trop important, quel qu'il soit, pour que nous procédions en vitesse. Nous maintiendrons une attitude qui nous assurera le respect des autres groupes et sera en tous points conforme à nos intérêts."

Voilà près de deux mois que le député d'Argenteuil a fait cette déclaration. Que s'est-il passé depuis? A-t-il rencontré ceux qu'il devait, ainsi qu'il le promettait? A-t-il également eu ce "long entretien" qu'il nous annonçait, avec "le nouveau chef"? Si oui, que s'est-il passé? Quels engagements M. Manion a-t-il assumés? Quelle décision la délégation québécoise a-t-elle prise? Le silence de M. Héon laisse craindre qu'il n'y ait encore rien eu, ou, du moins, que tout ne s'est pas passé comme on l'espérait. A-t-il remis ce "long entretien" à la prochaine visite officielle de M. Manion dans la province de Québec, visite qui aurait lieu cet automne? "Nous maintiendrons, a dit, le soir de la convention, le respect des autres groupes et sera en tous points conforme à nos intérêts."

Avant l'ouverture de la convention, M. Héon avait également lancé cet ordre du jour à tous les délégués du Québec: "Le temps n'est plus au compromis douteux, à la concession facile: il faudra montrer au grand jour que notre rôle de second plan ne nous sied ni ne nous satisfait plus, et que notre parti politique ne pourra compter sur le moindre appui du Québec, à moins qu'il ne donne préalablement des garanties formelles de justice et d'équité pour le peuple canadien-français en quelque province qu'il se trouve."

"Celui qui voudrait venir consommer de lâches compromissions ou soutenir mollement des droits essentiels, rendrait service en demeurant à l'écart, parce que la convention qui s'ouvrira mardi prochain devra être une veillée d'armes au lieu d'une trahison."

On connaît le programme de la délégation québécoise: respect de l'autonomie des provinces, respect strict des droits des minorités, reconnaissance pratique du bilinguisme officiel dans les provinces du Canada,

Ça s'émiette toujours

Samedi dernier, M. Ed. Scully, shérif du district de Terrebonne, depuis deux ans, par la grâce des Purs, a été remercié de ses services.

On dit que l'émiettement du bloc des amis servants de M. Hermann Barrette, député de Terrebonne per accidens, et du chef des Purs, M. Duplessis, va se continuer.

Qui vivra verra...

Nous tenons à répéter que nous n'avons aucune animosité personnelle contre qui que ce soit. La disgrâce des favoris de M. Barrette ne nous réjouit que pour une raison: les masques des Purs tombent.

Dans tous les comtés de la province de Québec, la gang des Purs devraient être surveillés et dévoilés.

Ces pharisiens, ces indépendants de pacotille, ces faux-dévots, ces sainte nitouche politiques, Maurice Duplessis en tête et Hermann Barrette en queue, ont vilipendé les libéraux en 1935 et en 1936, ont destitué en masse tous les fonctionnaires au nom des bons principes et de la pureté des mœurs publiques.

Ce nous est un plaisir en même temps qu'une revanche légitime de les voir, aujourd'hui, sous leurs traits véritables.

Qui veut faire l'ange fait la bête.

Chaque jour, le peuple, berné en 1936, connaît mieux les cyniques farceurs qui ont escamoté le pouvoir en entassant des montagnes de calomnies contre les libéraux et en se drapant dans les bannières religieuses comme dans le drapeau national.

L'Avenir du Nord n'a pas fini de déchirer le masque de ces comédiens-bouffons.

Nous avons encore des questions à leur poser, et il faudra bien qu'ils y répondent, d'une manière ou de l'autre.

O. GUET.

Premier anniversaire d'une honteuse histoire vécue par les PURS

Il est vrai, trop vrai, que le 9 août 1937, M. Hermas Calvé, barbier-coiffeur, de Saint-Jérôme, ami et organisateur politique de M. Hermann Barrette, député de Terrebonne, a acheté de Mme veuve André Guénette, de la paroisse de Saint-Jérôme, un banc de gravier, pour la somme de \$400.

Il est vrai, trop vrai, que le 9 septembre 1937, il y a un an aujourd'hui, le même M. Calvé a vendu le même banc de gravier au gouvernement de Québec, pour le prix de \$4,050., réalisant, en quatre semaines, un profit de \$3,650.

Il est vrai, trop vrai, que M. Hermann Barrette a chargé sa conscience de ce marché scandaleux en essayant de le justifier.

Il est vrai, trop vrai, que dans le piège plaudoier, qu'il appelle sa "réponse" aux révélations de L'AVENIR DU NORD, M. Hermann Barrette a faussé les faits, ainsi que nous l'avons clairement démontré.

Telles sont les mœurs politiques du parti des PURS!

A quelque chose malheur est bon: nous trouvons un plaisir extrême à déchirer le masque de ces vilains farceurs qui, par leurs sinistres nationales et leur onctueuse hypocrisie, ont surpris la bonne foi du peuple.

Tristesses et sourires

SIMPLE CALCUL
Calcul à soumettre aux élèves qui viennent d'entrer dans les écoles primaires:
M. X. achète un terrain \$400. Il le revend \$4,050.

Quel profit a-t-il réalisé?
Une mention honorable sera décernée à l'élève qui pourra aussi nous dire qui a fait ce profit.

NE VOYEZ-VOUS RIEN VENIR?
Avez-vous entendu parler de la "UNIVERSAL SHOE", cette manufacture aux 1500 employés qui devait venir s'établir à Saint-Jérôme grâce aux efforts du député Hermann Barrette?

Ce politicien se vante d'avoir du foie dans ses BOTTES, mais ce n'est pas une raison pour croire que les électeurs de Saint-Jérôme sont bêtes à manger du foin.

ALTIVIR.

Les injustices et les tripotages des travaux de voirie

Les contracteurs des travaux de voirie entre Sainte-Agathe et Saint-Jovite, où le signor Vicenzo alias Jim Franceschini fait la pluie et le beau temps, continuent de maltraiter les employés canadiens-français de la région.

L'Avenir du Nord a raconté comment des centaines de travailleurs du Nord s'étaient révoltés, près de Saint-Faustin, en barrant la route avec leurs camions achetés sur la promesse dudit Franceschini de les employer pendant au moins une année.

Un journal de Montréal, L'Autorité, raconte:

"Pris par surprise, le potentat italien, après avoir appelé à son aide Hermann Barrette, le député rigolard de Terrebonne, avait promis à ces bons Canayens de les reprendre à son emploi le lundi suivant. Au jour dit, nos Laurentiens s'amènent, confiants en la parole d'un individu qui n'a jamais tenu sa parole, pour trouver, au lieu d'un patron accueillant, 25 argousins de la police provinciale de M. Duplessis armés jusqu'aux dents, qui leur intimèrent de retourner chez eux, ou sinon..."

"Si Franceschini en a repris à son emploi, de ces malheureux, nous aimerions le savoir, et M. Hermann

Barrette, qui devrait être le premier au courant, serait bien aimable de nous informer de cette circonstance atténuante."

Il y a si peu de circonstance atténuante que le journal de M. Barrette annonce lui-même, en tremblant, que "la tempête gronde au-dessus des chantiers de Saint-Jovite."

Elle est belle et puissante l'Union nationale!

Un ralliement libéral dans Kamouraska

L'honorable Adélard Godbout, chef du parti libéral dans la province de Québec, portera la parole à Saint-Pascal, dimanche après-midi, 11 septembre.

Les comtés environnants, L'Islet, Montmagny, Témiscouata, Rivière-du-Loup et Rimouski enverront de nombreuses délégations. Parmi ceux qui porteront la parole avec le chef du parti, on remarque Me Léon Casgrain, député de la Rivière-du-Loup à l'Assemblée législative, et M. Pierre Gagnon, ancien député de Kamouraska.

octroi aux Canadiens français dans le haut comme dans le bas fonctionnarisme, d'une part proportionnée à la population française du pays; refus d'engager le Canada dans aucune guerre extraterritoriale et limitation de la défense du pays au Canada géographiquement parlant.

La délégation québécoise a pris des engagements que le Canada français désire qu'elle tienne.

Après que le parti a refusé de s'engager là-dessus, on voit difficilement comment le nouveau chef puisse faire la promesse de redresser les griefs du Québec et donner des gages solides qu'il respectera sa parole. M. Manion va naturellement tenter de contourner cette pierre d'achoppement de sa nouvelle carrière. Si les chefs de la délégation québécoise se laissent leurrer, le peuple, lui, ne se laissera pas prendre. La visite officielle de M. Manion dans la province de Québec décidera de l'appui que la population lui accordera aux prochaines élections fédérales.

Et voilà comment le parti tory se réorganise!
Dans aucune province ce parti n'offre une politique nouvelle, ne commande la confiance, n'inspire de l'enthousiasme. Partout, le désaccord se manifeste parmi les conservateurs. M. Manion est incapable de réunir les multiples tronçons de ce parti morcelé.

Dans la province de Québec, notamment, les conservateurs ne savent plus à quel chef obéir: A Duplessis? A Manion? A Onésime Gagnon? A William Tremblay? A François Leduc?
C'est un véritable capharnaüm politique.

LE FRANC.

Qu'a fait M. Duplessis des "grands voleurs" de 1936

II (1)

C'est avec une profonde tristesse que, la semaine dernière, j'ai trouvé les vacances de M. Duplessis, en lui rappelant des choses qui lui font mal au cœur et qui chauffent à blanc son cerveau déjà brûlé. Mais le devoir me commande de marcher. Le peuple a faim de vérité, et la presse d'opposition, qui ne se la coule pas dans les délices de Capoue par le temps qui court, entend bien accomplir son devoir envers le peuple qui attend encore le Pactole que M. Duplessis devait faire jaillir du cap Diamant, comme Moïse avait tiré une source du rocher d'Horeb pour abreuver les Hébreux.

(1) Voir l'Avenir du Nord du 2 septembre 1938.

Au risque de tirer de nouveau le premier ministre de son doux repos et de lui faire perdre la tête — ce qui lui arrive parfois, paraît-il, témoin: Shawinigan — je lui servirai un autre plat de "vache enragée" qu'il s'est préparé lui-même sans le savoir, dans la cuisine du comité des comptes publics. Qu'il s'en prenne à lui seul. Le véritable auteur de cet article, c'est lui. Moi, je raconte. Je lis au procureur général les fastes — je devrais dire les farces — de son administration.

Voyons d'abord ce que sont devenus les "voleurs" et les "canailles" que M. Duplessis avait voués à la vindicte publique.

M. Taschereau exerce sa profession d'avocat à Québec où il continue de jouir de l'estime et du respect de ses concitoyens; la semaine dernière encore, il prenait place parmi les invités d'honneur, en compagnie de sir Thomas Chapais, premier ministre intérimaire de M. Duplessis, au dévoilement du monument de Jeanne d'Arc.

Inutile de parler de la vogue dont jouit M. Godbout dans toute la province. Dans les banquets ou les réunions non politiques où agriculteurs, hommes d'affaires et intellectuels l'invitent à prendre la parole, c'est avec enthousiasme qu'on l'accueille et avec intérêt qu'on l'écoute. Il a demandé plus d'une fois, en public, au procureur général de le jeter en prison s'il le croyait coupable. Il est toujours libre.

Comme chef parlementaire de l'opposition, M. Bouchard a découvert et prouvé plus de scandales et d'irrégularités dans la présente administration que M. Duplessis en avait pu imaginer dans l'ancienne. Quand on pense que le comté de Saint-Hyacinthe élit M. Bouchard depuis 1912 et que la ville de Saint-Hyacinthe l'élit maire depuis 1917, on se demande si ses électeurs sont assez pervers ou assez naïfs pour être un voleur et un incapable. Au surplus, M. Bouchard compte parmi les fondateurs de l'Union des municipalités de la province, dont il fut le secrétaire et l'un des piliers. Quand il donna sa démission, il suscita des regrets chez tous les membres de l'Union.

M. Perrault exerce sa profession à Arthabaska. On le mentionne à la future succession du lieutenant gouverneur de la province de Québec.

Quant à M. David, on sait quelle oeuvre il a accomplie à Montréal, dans le domaine artistique depuis quatre ans, et en particulier depuis sa sortie — temporaire nous l'espérons — de la politique. Il est le président et l'animateur des concerts symphoniques de Montréal, et c'est grâce à lui si la musique pénètre aujourd'hui dans toutes les classes de la société et si un grand nombre de musiciens peuvent vivre plus à l'aise. Plusieurs citoyens, soucieux de la bonne administration et de l'avenir de la métropole, désignent M. David comme futur candidat à la mairie de Montréal.

Moins de deux ans après avoir rejeté M. Francoeur comme une fripouille, le comté de Lotbinière reconnaissait son erreur, et l'élsait par une majorité imposante à Ottawa, où, dit-on, il sera fait ministre. Les électeurs de Bonaventure ont fait de même de M. Côté.

M. Laferté continue de diriger l'opposition libérale au Conseil législatif. Il n'est pas plus inquieté que les autres "voleurs".

Le peuple, indigné et irrité contre son ancien gouvernement, n'a même pu éprouver la satisfaction de voir M. Vautrin rembourser le Trésor pour les désormais fameux "breaches". La culotte à Vautrin? Allons donc! c'est Duplessis qui l'a passée pour enfourcher son cheval de bataille électoral. C'est simple, mais aucun chef conservateur avant Duplessis n'y avait songé; sans la fourberie et le sans-gêne scandaleux du premier ministre actuel, le parti conservateur aurait passé quarante autres années dans l'opposition.

Il fallait porter un grand coup pour assurer la victoire des tories. Un coup qui dépassât les bornes de la décence, de la courtoisie et de la justice. Duplessis l'a porté. Mais il comptait sans les suites. Il a man-

(Suite à la deuxième page)

Plus hypocrite qu'indépendant

Un petit organe bleu, qui s'anonce comme "indépendant des partis politiques", montre à tout instant son vrai museau qu'il croit invisible sous son masque.

C'est ainsi que, la semaine dernière, L'Echo du Nord — il est presque superflu de le nommer — dit: "Dans les hautes sphères libérales on se demande avec anxiété comment il sera possible de bourrer le crâne du public une fois de plus lors des prochaines élections fédérales de 1939."

Ce style d'indépendant pue le tory. Et voyez-vous ce grimaceux organe parler au nom des "hautes sphères libérales"! C'est à mourir de rire.

Et ce grand indépendant continue en écrivant des sonnettes que seul un journal bleu-tory peut inventer.

Il paraît que M. King a perdu toute emprise sur les provinces, parce que M. Hepburn le boude. Rira bien qui rira le dernier, pauvre indépendant, puisque sept provinces sur neuf sont libérales.

Il paraît aussi que le déficit fédéral sera plus gros que ne l'a prévu M. Dunning.

Oh! ces indépendants qui se croient plus fins que le ministre des finances et qui prophétisent, un an d'avance, quel sera le déficit à Ottawa! Ce rédacteur indépendant aurait besoin de quelques grains d'ellobre. Qu'il soigne au plus vite son indépendance rachitique, puis, après, il nous parlera du déficit de son ami Duplessis à Québec.

Il paraît, — c'est toujours l'indépendant Echo du Nord qui divague, — que le gouvernement libéral d'Ottawa presse les provinces et leur refuse ce qui leur revient "de par le pacte confédératif". On ne peut être ni plus ignorant ni moins indépendant. La commission Rowell a été précisément instituée par les libéraux pour trouver la solution des problèmes nouveaux qui ont surgi dans les relations économiques et constitutionnelles d'Ottawa avec les

provinces, problèmes que le gouvernement tory Bennett-Manion a négligé d'étudier.

L'indépendant bleu-indigo est tellement partisan qu'il prédit que le gouvernement King tentera de légiférer malgré les provinces, à la suite du rapport de la commission Rowell. Pauvre idiot: le gouvernement libéral a maintes fois déclaré qu'aucune loi ne suivrait ce rapport sans l'assentiment des provinces.

Le journal bleu camouflé en indépendant termine sa litanie conservatrice en prédisant que les intérêts de notre pays seront sacrifiés par le futur traité de commerce canado-américain.

Vraiment! On dit que les fous prophétisent. L'Echo du Nord est en train de le prouver.

Ce qui n'est pas une prédiction mais une certitude c'est que des journaux soi-disant indépendants comme l'Echo du Nord ne sont pris au sérieux par personne et dégoûtent même les conservateurs avertis, francs et honnêtes.

Jacques Levraris.

MELI-MELO

LA MENACE DE GUERRE DIMINUE

Prague accorde leur autonomie aux Allemands des Sudètes. Cependant, la Tchécoslovaquie refuse de sacrifier ses alliances avec la France et la Russie et elle se réserve le droit de diriger comme elle l'entendra la défense et la politique extérieure du pays.

Les concessions de la Tchécoslovaquie éloignent le danger d'une guerre.

L'Angleterre et la France, toujours unies, se tiennent prêtes quand même à toute éventualité.

En France, notamment, la ligne Maginot est occupée par 350,000 soldats.

(Suite à la deuxième page)

Le premier ministre-procureur général sait-il?

1. QUE dans un comté de la province de Québec où pour fins de voirie, des expropriations ont été faites, le montant des indemnités payé a varié selon que l'exproprié était conservateur ou libéral.

2. QUE dans certains cas, le gouvernement a revendu à des particuliers, certaines parties de terrains précédemment expropriés, parce que lesdites parties de terrains n'étaient pas nécessaires à l'élargissement de la route?

3. QUE dans certains cas, de telles ventes ont été faites par le gouvernement à des amis CONSERVATEURS à des prix ridiculement bas, alors que des montants beaucoup plus élevés leur étaient offerts par des LIBERAUX désireux d'acheter ces parties de terrains.

4. QUE les pertes ainsi subies ont été acceptées par le gouvernement, dans le seul but de favoriser des amis politiques.

5. QUE ce genre de transaction est illégal, injuste et constitue un vol déguisé commis au détriment des contribuables de cette province?
LE PREMIER MINISTRE, maintenant de retour de voyage avec les millionnaires de Toronto et de New-York, voudra-t-il dire pourquoi son gouvernement a consenti en faveur de ses favoris, à gaspiller ainsi les deniers publics?

(Suite à la deuxième page)

Qu'a fait Monsieur Duplessis...

(Suite de la première page)

qu'é de prévisions. Il a oublié que le peuple lui demanderait compte de ses accusations et de ses promesses de le venger. Il pensait que sa politique d'épuration des moeurs, énoncée pour bernier l'électorat, devrait se borner aux invectives et aux trépignements du comité des comptes publics.

Mais s'il s'enthousiasme vite devant un miroir à alouettes, le peuple se ressaisit plus vite encore en face de la duperie. Que doit penser, par exemple, le prolétaire, de la cynique contradiction dont M. Duplessis s'est rendu coupable sur la tombe de trois anciens ministres du cabinet Taschereau.

Il est même allé jusqu'à proposer M. Mercier comme modèle à la jeunesse, et il s'est empressé de faire voter une pension à sa veuve, parce que, dit-il, "à cause de sa scrupuleuse honnêteté, M. Mercier a laissé sa famille tellement pauvre qu'elle ne disposait pas de cinq dollars pour faire le marché la semaine suivante".

On dira que les adversaires politiques doivent se pardonner et reconnaître leurs qualités devant la mort. Fort bien, pourvu qu'ils y mettent de la sincérité. C'est ainsi qu'en 1894, Chapleau se rendit au chevet d'Honoré Mercier pour lui demander pardon des injures dont il avait pu l'accabler.

Quant à notre Duplessis, il ne s'est pas même excusé. Il s'est contenté de verser une larme de crocodile sur la tombe de ses victimes.

En 1936, des fripouilles; aujourd'hui des honnêtes gens! Pourquoi ne pas avoir gagné la bataille sur des principes plutôt que sur de basses personnalités et sur des calomnies? C'est le secret du premier ministre.

Nous reconnaissons sans amertume que le procureur général a fait arrêté deux anciens membres de la police provinciale accusés d'une faon légale. Comme tout accusé, ils subissent leur procès. Il en sera de même du comptable en chef au palais de justice de Montréal, dont le Soleil du 30 août, nous apprenait l'arrestation.

Que le procureur général agisse toujours de la sorte, et nous l'en féliciterons.

MELI-MELO

(Suite de la première page)

LES NEGOCIATIONS AU SUJET DU TRAITE COMMERCIAL TOUCHERAIENT A LEUR FIN

On apprend de source autorisée que l'on ne terminera pas avant deux semaines environ les négociations en vue de reviser le traité de commerce entre le Canada et les Etats-Unis.

La décision subite du ministre du commerce, l'honorable Euler, de rentrer au pays et la visite soudaine à Ottawa des membres de la commission qui étudie cette question à Washington, portent à croire que les négociations touchent à leur fin.

LES VACANCES A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Le gouvernement fédéral doit tenir quatre élections complémentaires dont trois des circonscriptions affectées par la mort de leur député n'ont pas élu de député libéral depuis trente ans.

La mort de M. David Beaubier, député conservateur de Brandon, a porté à quatre les vacances à la Chambre des communes et on rapporte que le gouvernement a l'intention de tenir des élections partielles tard cet automne.

Le comté de London est sans député depuis la mort du major Fred C. Betts, député conservateur, qui s'est noyé au cours d'un voyage de pêche dans la province de Québec le printemps dernier. London a, depuis 1907, toujours élu un conservateur à la Chambre des communes.

Le comté de Waterloo-sud est aussi vacant depuis la mort de M. Alex Edwards, un autre député conservateur décédé durant la dernière session du Parlement. Waterloo-sud a élu des conservateurs depuis le commencement du siècle. Le quatrième comté sans député est Montréal-Cartier, représenté depuis 1917 par M. Samuel-W. Jacobs, mort récemment. M. Jacobs était libéral.

LA LAURENTIENNE

Un groupe de citoyens de Québec vient de lancer une société d'assurance-vie à capital entièrement canadien-français. Cette initiative suit les nombreux appels aux "gens de résolution" lancés depuis quelques années par les apôtres d'un patriotisme qui doit embrasser toutes les sphères d'activité du petit peuple canadien-français.

"La Laurentienne", c'est le nom de la nouvelle société, a reçu sa charte du gouvernement de la province, le 3 mars dernier. Elle est dotée d'un capital autorisé d'un million, réparti en 10,000 actions de \$100 chacune.

Les membres-fondateurs, c'est-à-dire les premiers souscripteurs, se recrutent surtout dans la région de Québec et comptent une bonne proportion de personnalités ecclésiastiques, ainsi que plusieurs hommes d'affaires en vue.

Le prospectus qui annonce cette nouvelle entreprise est d'une belle présentation et contient de nombreuses citations extraites des discours et de oeuvres de M. l'abbé Groulx, de MM. Georges Pelletier, J.-E. Laforce, J.-H. Marcotte, Victor Barbeau et autres.

La vaccination est obligatoire

Nous croyons utile de citer l'article des règlements provinciaux du service d'hygiène concernant la vaccination:

Art. 53. — Toute corporation scolaire ou autre, ou toute personne ayant le contrôle d'une école, d'un collège, d'un couvent, d'une université ou d'une autre maison d'éducation, devra refuser d'admettre dans l'institution tout élève qui ne fournit pas de certificat, d'un médecin pratiquant de la province, de vaccination antivaricelle réussie ou d'insusceptibilité à prendre la vaccine, l'opération ayant été pratiquée depuis moins de sept ans.

L'admission de chaque élève non vacciné constituera une offense distincte.

Cette habitude s'était bientôt traduite en une passion telle que les Romains n'avaient plus qu'un idéal qu'ils traduisaient par ce cri lancé à l'empereur: "Donne-nous du pain et les jeux du cirque". — Panem et Circenses.

Aujourd'hui, dans la province catholique de Québec, un petit groupe de désabusés, n'ayant rien à faire et voyant s'offrir à eux un spectacle gratuit auquel l'auteur et le metteur en scène leur permet de prendre part par leurs cris et leurs trépignements, se rendent au Parlement et réclament du premier ministre: une allocation de chômage et une séance du comité des comptes publics!

Voilà le rôle du comité dont M. Duplessis est le père; il devait tout régénérer et purifier. Jusqu'ici, il n'a servi qu'à rabaisser le moral de gens déjà démoralisés et à jeter le parlementarisme dans le bourbier de la démagogie la plus abjecte.

M. King répond à M. Hepburn

Il l'invite à collaborer

Le premier ministre du Canada, l'honorable Mackenzie King, a invité le premier ministre de la province de l'Ontario, l'honorable M. Hepburn, à se joindre au gouvernement fédéral dans une enquête technique et une discussion du projet de canalisation du Saint-Laurent, dans une lettre rendue publique le 31 août.

La lettre du premier ministre, datée du 30 août, répond à une lettre de M. Hepburn, datée du 19 août, dans laquelle ce dernier exigeait du

IMPORTANTS CONTRATS POUR LE CANADA

AVIONS DE COMBAT FABRIQUES AU PAYS

Dans le but d'approvisionner l'aviation militaire britannique de puissants avions de bombardement, on érige incessamment dans l'est du Canada deux immenses fabriques, l'une à l'aérodrome de Saint-Hubert, près Montréal, et l'autre, à l'aérodrome de Malton, près Toronto.

En vertu des arrangements qui viennent d'être conclus avec la mission anglaise qui repartira la semaine prochaine pour Londres, toutes les compagnies canadiennes d'aviation bénéficieront des commandes du gouvernement du Royaume-Uni.

Les compagnies d'aviation existantes assureront la construction de ces deux immenses fabriques de Saint-Hubert et à Malton.

Ces fabriques serviront tout d'abord à l'assemblage, mais on les transformera ensuite en gigantesques usines.

On achètera pour l'heure en Angleterre ou aux Etats-Unis les moteurs de lourds avions de bombardement que l'on construira en Canada. On a l'intention de soumettre à la traversée de l'Atlantique ces puissants aéroplanes de combat dès qu'ils seront terminés.

Texte de la déclaration de Sir Francis Floud

Sir Francis Floud a remis le communiqué officiel, suivant les journalistes, le 2 septembre, concernant les arrangements conclus par la mission aéronautique.

"A la suite de longs pourparlers et de discussions minutieuses, le gouvernement du Royaume-Uni vient de conclure les arrangements nécessaires avec l'industrie de l'aéroplane au Canada pour l'octroi de commandes d'avions de bombardements répartis en un programme d'achats espacés sur plusieurs années. Des organisations financières de premier plan appuient cette entreprise.

"De concert avec ces firmes on formera une compagnie centrale qui contrôlera deux établissements principaux et entrera directement en négociation avec le gouvernement anglais. Sujette à l'approbation des autorités britanniques, la nouvelle compagnie sera constituée finalement et négociera avec le gouvernement de Londres des contrats qui assureront des commandes de longue durée.

"Les représentants du Royaume-Uni discutent aussi avec les firmes canadiennes, quitte à faire ensuite confirmer leurs pourparlers à Londres, des arrangements qui aboutiront à des contrats pour la construction d'avions de guerre d'un autre type que l'on montera principalement à Vancouver et à Fort-William.

"De tels arrangements supplémentaires ont été déjà conclus par un certain nombre de firmes canadiennes qui se sont engagées à fabriquer pour le gouvernement du Canada des avions de type anglais. Ces nouveaux arrangements entraîneraient l'agrandissement des usines déjà existantes.

"Ces arrangements tel que l'a stipulé le gouvernement canadien, et comme aurait fait tout autre gouvernement en pareil cas, comportent que les commandes britanniques ne devront nuire en aucune manière aux contrats existants ou futurs nécessaires aux besoins de l'armée de ce Dominion.

"Le gouvernement canadien a désiré aussi très vivement que tous les contrats, tous les arrangements aient lieu directement entre le gouvernement du Royaume-Uni et les firmes de votre pays. En conséquence, le gouvernement britannique aura l'entière responsabilité de tels contrats et des arrangements connexes. On a informé, tel qu'il se devait, le gouvernement canadien du progrès des arrangements ci-dessus énoncés."

Après avoir brièvement passé en revue la base de ce projet dont le but serait de développer la navigation et les ressources hydroliques du réseau du Saint-Laurent et des Grands Lacs, et avoir déclaré que, d'ailleurs, les constructions nécessaires prendraient sept ans à se parachever, une fois les premières formalités terminées, le premier ministre du Canada insiste sur la nécessité de tenir un conciliabule entre les techniciens fédéraux et provinciaux.

"Notre politique générale," écrit le premier ministre, "est de continuer nos tentatives pour écarter les obstacles qui empêchent la province d'exercer sa propre discrétion, si longue et compliquée soit cette tâche.

"Dans le moment, la question posée devant tous les intéressés, en étant simplement une de procédure et n'exigeant pas de décision, notre premier pas, en vue de nos responsabilités internationales, et de vous renouveler notre invitation à une conférence entre les autorités provinciales et fédérales pour examiner le sujet."

gouvernement fédéral qu'il définisse son attitude à l'égard du projet de canalisation.

Après avoir brièvement passé en revue la base de ce projet dont le but serait de développer la navigation et les ressources hydroliques du réseau du Saint-Laurent et des Grands Lacs, et avoir déclaré que, d'ailleurs, les constructions nécessaires prendraient sept ans à se parachever, une fois les premières formalités terminées, le premier ministre du Canada insiste sur la nécessité de tenir un conciliabule entre les techniciens fédéraux et provinciaux.

"Notre politique générale," écrit le premier ministre, "est de continuer nos tentatives pour écarter les obstacles qui empêchent la province d'exercer sa propre discrétion, si longue et compliquée soit cette tâche.

"Dans le moment, la question posée devant tous les intéressés, en étant simplement une de procédure et n'exigeant pas de décision, notre premier pas, en vue de nos responsabilités internationales, et de vous renouveler notre invitation à une conférence entre les autorités provinciales et fédérales pour examiner le sujet."

Depuis le début des pourparlers internationaux autour de ce projet, le premier ministre fait remarquer qu'il a toujours existé, de la part des gouvernements provinciaux et fédéraux qui se sont succédés, une remarquable continuité de procédure. Sur chaque point intéressant la province, il y a toujours eu une enquête conjointe par les experts fédéraux et provinciaux.

Une enquête judiciaire sur la question des mitrailleuses

L'honorable Ian Mackenzie, ministre de la défense nationale, annonce que les attaques du colonel Drew au sujet du contrat de mitrailleuses accordé à la compagnie John Inglis feront l'objet d'une enquête judiciaire. Le ministre a dit qu'il a, lui-même, recommandé une telle enquête et que ses collègues se sont rendus à sa suggestion.

Comme on le voit, le gouvernement King ne craint pas la lumière et va forcer le conservateur avéré qu'est le colonel Drew à prouver ses accusations.

On remarquera que l'attitude des libéraux est toute différente de celle des conservateurs alias les Purs de Québec qui escamotent la vérité à leur odieux comité des comptes publics.

Le gouvernement King veut connaître la vérité et il l'a connaître au moyen d'une enquête judiciaire impartiale, loyale et complète.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

LES UNITES SANITAIRES DE COMTE

Du Canada: "La bienfaisance des unités sanitaires n'est plus à démontrer. Chaque année le rapport du sous-ministre de la Santé établit de nouveaux progrès de cette organisme provincial. Nous notons par exemple ces statistiques pour le mois de juillet dernier:

Travail de propagande: 21 conférences d'hygiène générale, avec assistance de 2,764 personnes; 20 cours aux jeunes filles avec assistance de 468 personnes; trois cours de secours d'urgence avec assistance de 180 personnes; 7 représentations cinématographiques; 25,585 imprimés distribués; 88 communiqués aux journaux; 1,824 entrevues avec médecins, curés; 17,709 familles visitées.

"Bel effort, à n'en pas douter. Effort des plus louables aux yeux de quiconque accorde l'importance voulue à l'hygiène du peuple, surtout dans les campagnes.

Mais, en marge du travail de propagande, notre confrère, la Tribune de Sherbrooke, a raison d'affirmer: "Les résultats sont tels qu'ils justifient amplement les espoirs que le gouvernement Taschereau exprimait naguère en fondant les premières unités sanitaires de comté."

"C'est bien dit. Il faut en effet que le peuple de Québec n'oublie pas, s'il a un peu de coeur au ventre, que les unités sanitaires de comté ont été l'une des admirables fondations du gouvernement Taschereau et, singulièrement en ce cas, l'une des plus belles oeuvres mises sur pied par l'entremise de l'honorable Athanasie David."

Les livres et les idées

M. Anselme Bois

Mon cher monsieur Prévost, Je vous demande l'hospitalité de quelques lignes. Il m'est arrivé de parler de tel et tel, de tant et tant, chaque fois que vous m'avez fait l'amitié d'ouvrir, toutes grandes, les portes de ce journal du Nord — que Montréal lit avec l'assiduité de Saint-Jérôme, ne fût-ce que parce que vous en êtes le directeur, Louis Dantin, l'insigne collaborateur, et moi-même, le dirais-je sans vanité? le mousse qui se risque parfois à la vigie.

Vous avez permis l'éloge de notre excellent poète Bugnet, honneur des éditions que, soigneusement, avec une conscience non pareille, publia l'ami Pelletier. Tous atouts — sauf que les cartes postales et décidément trop peu soignées de votre serviteur.

A ceux, à celles qui ne le connaissent pas — et bien que dans l'un ou l'autre des articles que je vous dédiai, je n'omis point, son nom, encore moins ses mérites — à ceux et celles-là, je tiens à présenter, j'y tiens plus que s'il s'agissait de moi-même, éternelle vanité! de mes propres oeuvres, à vous présenter la DECOUVERTE DE SOI-MEME, oeuvre capitale et de nos lettres pures et de nos lettres scientifiques.

Songez-y donc, mon cher directeur, Anselme Bois osa, oui, il osa, dans notre province, un tantinet conformiste, vous me l'accorderez, il osa démontrer comme les rouages d'horlogerie (mais, encore un coup, avec quel doigt!) de nos facultés cérébrales, de nos volontés, de nos volontés. L'INTELLIGENCE MISE A NU, surtout la volonté, dirais-je, plaçant Beaudelaire.

Un Canadien d'expression française qui s'improvise, après des années d'études, bien entendu, et je marque: IMPROVISER, parce que ces études ne nous sont pas familières — et pratiquant la psychologie expérimentale chez nous, ce n'est point banal.

Et si peu, que la politique comme l'industrie ont recourus aux lumières, à la science expérimentales et expérimentales de M. Anselme Bois, le maître que j'admire peut-être le plus parmi mes maîtres, — et je n'ai pas beaucoup de maîtres.

Le cardinal Villeneuve eût-il à prononcer de nouveau son allocution fameuse du CERCLE UNIVERSITAIRE, et qui montrait nos déficiences: "il n'y a que deux ou trois Canadiens-Français qui aient le droit à l'Universalité, un droit à l'Universalité" comme il disait en substance, donc, notre cardinal, en l'an 38, il faudrait bien qu'il mentionne M. Anselme Bois emmi nos HOMMES.

Des études, de moi, d'autres, de moi encore suivront: en attendant qu'on lise la DECOUVERTE DE SOI-MEME, un maître-livre, croyez-en un sceptique — et qui ne l'est plus lorsqu'il s'agit de son maître. Un maître que je ne suis point au surplus tel un toutou — et, le premier qui ne le souffrirait mie ce serait Anselme Bois.

Et, pourquoi, diable, ne point vous recommander en même temps, cet opuscule biblique et d'un si beau style renanien (en tout bien, tout honneur, comme on dit, M. Philippe Cusson n'étant pas plus hétérodoxe que M. Bois, qui conféra à l'Université de Montréal), ce petit roman TALITHA, la seule réussite d'Évangile romancé, si je puis dire, que l'on rencontre en bibliophilie canadienne d'expression française?

N.B. Il faut lire aussi les notes hebdomadaires, malheureusement point quotidiennes, journalières, dirais-je, jouant sur le titre du journal, que publie M. Anselme Bois. Rien de plus pratique. Et point de science plus alléguée de pédantisme que la DECOUVERTE DE SOI-MEME et les articles de mon auteur.

Berthelot Brunet.

LIVRES - JOURNAUX - REVUES

BIBLIOGRAPHIE DEUX BONS ALMANACHS

On les lit toujours avec plaisir et profit:

1. L'ALMANACH DU PROPAGATEUR

"L'aumône de Noël", délicieuse légende en poésie. — "Le mal parlant", charmante histoire, pleine de péripéties tragico-comiques. — "Découvertes astronomiques", bilan très intéressant de la population du ciel. — "W.C. ou quiproquo désopilant", historiette à faire rire les plus atrabilaires. — "La Vierge du portail", poème émouvant en deux tableaux, dont le dernier est publié dans l'autre almanach. — "L'injure à la Vierge", récit authentique où l'on voit un musulman condamné par les juges de l'islam pour insulte à la Vierge! — "Les centres marials d'attractions" ou les grands pèlerinages de France. — Tous ces articles sont illustrés avec soin par un artiste de talent.

Prix franco: 3 fr. et 30 francs la douzaine.

2. L'ALMANACH DU PETIT PROPAGATEUR

Le régal des petits et même... des grands! Avec quelle joie ils liront: "La crèche des enfants sages", "La Vierge du portail", deuxième tableau: le révé! — "Ce n'est pas moi, Monsieur le Curé!" — "Bambins de France" — "Légende de la Reine-Marguerite" — "Les cerises". — Histoire (sans paroles) de piège à rats! — "Les gaietés du télégraphe" — "La cloche!", etc... C'est du beau, c'est du bon... et ça remplace avantageusement tous les apéritifs!...

Prix franco: 2 fr. 50 et 25 francs la douzaine.

Prenez, lisez et faites lire ces Almanachs, vous ferez du bien à vous-mêmes et aux autres!

S'adresser à M. le Directeur du Propagateur des Trois Aves Maria, Blois (Loir-et-Cher). — C. c. 306-10, Paris.

LA REVUE POPULAIRE DE SEPTEMBRE

Le numéro de septembre de "La Revue Populaire" ne manquera certes pas d'intéresser toute la famille. Sous sa couverture aux couleurs gaies, le plus beau magazine du Canada français contient des pages vivantes, bien documentées, richement illustrées. "La Revue Populaire" fut le premier magazine canadien-français à nous offrir des pages ornées de délicieux motifs en couleurs; la comme ailleurs, "La Revue Populaire" est constamment restée au premier plan.

Dans le numéro de septembre, il faut signaler tout particulièrement le beau roman de Louis Derthal: "L'Érmitte de Rochemaure". Aimant la solitude, ce Norbert Destrée avait développé un égoïsme qu'il chérissait malgré lui; il croyait tenir ainsi le bonheur jusqu'au jour où il constata le vide de son existence... Le sommaire débute par un article de Fernand de Verneuil sur une question fort controversée: "Qui donne le plus dans le mariage? L'homme ou la femme?" Ensuite, vous visiteront avec plaisir "Notre-Dame-des-Victoires et la Place Royale" en compagnie d'Almé Plamondon. M. Rex Desmarchais, jeune écrivain bien doué, présente une nouvelle inédite, "Lilian Farmer", dont l'action se déroule à l'époque tragique des troubles de 1838. Par Thérèse Fournier, le portrait de quelques musiciennes: Germaine Malépart, Violette de Lisle, Mme Hortense Lord, Anna Malenfant. Et voulez-vous connaître aussi Fernand? Lisez l'entrevue de Juliette Cabana avec le célèbre comique.

"La Revue Populaire" donne de nombreux autres articles intéressants et variés: sur l'Exposition de Glasgow, la Tchécoslovaquie, le caractère des russes, l'éducation des enfants, le Quartier Latin de Paris (avec photos), les soins de beauté, les travaux d'une jeune artiste, la cuisine, la mode, etc. Et, comme toujours, un grand problème de mots croisés et la chronique des vieilles familles canadiennes.

La semaine sociale de Sherbrooke

du 25 au 30 septembre

POUR UNE SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE (d'après l'encyclique Divini Redemptoris)

L'oeuvre des Semaines sociales consiste à étudier, à la lumière de la doctrine catholique, les problèmes sociaux de l'heure présente. Elle s'efforce, par un enseignement à la fois doctrinal et pratique, de former une élite qui fera revivre l'esprit chrétien dans les moeurs, les institutions et les lois.

Cet enseignement est donné sous forme de cours. Il ne comporte aucune séance de discussion et n'est pas suivi de vœux comme dans les congrès. En dehors des séances, les professeurs se prêtent volontiers aux questions posées par les auditeurs.

Inaugurées à Montréal en 1920, sous les auspices de l'École Sociale Populaire, les Semaines sociales du Canada reçoivent un Bref très élogieux du Souverain Pontife et les approbations unanimes de l'épiscopat canadien-français. Les fruits que notre population retirera de cette institution décideront les organisateurs à lui donner un caractère permanent.

Le sujet mis à l'étude, cette année, ne manquera pas de susciter un vif intérêt. Les divers cours ont été confiés à des catholiques, ecclésiastiques et laïques, de haute valeur. Aussi peut-on espérer que les auditeurs viendront nombreux de toutes les parties du pays. Ceux-là sont spécialement invités que leur position ou leur culture appellent à exercer quelque influence dans leur milieu. De cette élite surtout dépend la réalisation de l'idéal que poursuivent les Semaines sociales.

L'entrée aux cours et conférences est gratuite. Ceux qui veulent aider l'oeuvre sont invités à s'inscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de \$10.00 ou plus. Ils recevront en retour le volume de la Semaine. Toute somme, d'ailleurs, quelle qu'elle soit, sera acceptée avec reconnaissance. Ces souscriptions sont nécessaires pour couvrir les frais de l'organisation et assurer la publication du volume. Les chèques doivent être faits au nom des Semaines sociales et adressés soit au Secrétariat général, 1961, est, rue Rachel, Montréal, soit au Secrétariat local, dirigé par M. l'abbé L.-P. Camirand, 29, rue Gordon, Sherbrooke.

Hommage à LA VERENDRYE

Emission d'un timbre commémoratif par la Société de Saint-Jean-Baptiste

Le Manitoba commémore ces jours-ci le 200e anniversaire de l'arrivée de Pierre Gaultier de La Vérendrye, au confluent de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine.

La Vérendrye et ses valeureux compagnons furent en effet les premiers blancs à pénétrer dans les territoires de l'Ouest du Canada et des Etats-Unis.

Des fêtes grandioses en hommages à ces hardis explorateurs se déroulent à Winnipeg et à Saint-Boniface depuis le 3 septembre. Dans cette dernière ville, le Comité des fêtes inaugurerait dimanche prochain un magnifique monument à la mémoire de La Vérendrye, oeuvre du sculpteur Emile Brunet.

La Vérendrye naquit aux Trois-Rivières en l'année 1685. L'ancien gouverneur de cette ville, le célèbre Pierre Boucher, fut son parrain tout comme il l'avait été en 1661 de Pierre Le Moyne d'Iberville, le premier grand Canadien.

Le jeune La Vérendrye embrassa la carrière des armes. En plusieurs occasions, il se distingua par son courage, non seulement au Canada mais en France. Il se battit à Malplaquet, y reçut neuf blessures et fut laissé pour mort sur le champ de bataille.

De retour au pays, il s'engagea dans le commerce des fourrures. C'est pendant qu'il était au lac Nipigon qu'il conçut l'idée d'explorer cette vaste contrée qui se trouve au delà du lac Supérieur et d'aller à la découverte de la Mer de l'Ouest. C'est à ce projet qu'il consacra le reste de ses jours. Pendant vingt-et-un ans, il chercha à atteindre ce but avec un courage plus fort que toutes les épreuves. A sa mort survenue en 1749, il travaillait encore à organiser une expédition au Nord-Ouest.

Il avait épousé aux Trois-Rivières Marie-Anne Dandonneau du Sablé.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a émis en février dernier un timbre qui rappelle les explorations du grand découvreur trifluvien. Ce "papillon", dessiné par M. Maurice Raymond, diplômé de l'École des Beaux-Arts, lithographié à Montréal par la Lithographie du Saint-Laurent, se présente au public en deux couleurs: vert et brun.

Les fervents de l'histoire canadienne et même les philatélistes lui ont réservé un accueil fort bienveillant. Le premier tirage est épuisé. Un second tirage permet de se procurer moyennant le prix de \$1 la feuille de cent timbres qui porte la signature de M. Joseph Danseur, président général de la Société de Saint-Jean-Baptiste.

CONCOURS pour FACTEURS

(Saint-Jérôme)

CANDIDATS A CE CONCOURS, confiez-nous le soin de vous préparer, par correspondance. Remarque bien que TOUS NOS ELEVES réussissent ce genre d'examen (SERVICE POSTAL). Nous garantissons de faire de même ENVERS VOUS. Ecrivez immédiatement à

Ecole du Service Civil du Canada

Case Postale 362 OTTAWA, Ont.

LE SYNDICAT LIBRE dans la profession organisée

par le R. Père ARCHAMBAULT, S.J.

Les ouvriers du Canada viennent de célébrer la fête du travail. Que leur souhaiterions-nous ? Rien de mieux, à mon sens, que la prochaine réalisation de la formule adoptée depuis longtemps par les catholiques sociaux d'Europe et qui paraît bien la mieux appropriée à leur état : le syndicat libre dans la profession organisée.

Que veut dire cette formule ? Deux choses :

1° Le syndicat libre. — Que le syndicalisme ouvrier se développe, qu'il devienne de plus en plus puissant, agissant, animé d'un véritable esprit chrétien ! Il doit se garder cependant de constituer une espèce de monopole, c'est-à-dire de n'offrir qu'un seul type de syndicat, comme en Italie par exemple. De mentalité diverse, les ouvriers ont le droit de pouvoir choisir, entre tel et tel syndicat, celui qui répond le mieux à leurs aspirations.

Leur adhésion, en outre, doit rester libre : on appartient ou on n'appartient pas, suivant son gré, au syndicat. Aucune loi n'oblige les ouvriers à se syndiquer. Seuls leurs intérêts doivent les y amener. Obligation morale, non légale.

Il ne faudrait pas déduire cependant de ces considérations que les syndicats différents peuvent se multiplier et surtout qu'on doit donner libre champ aux révolutionnaires. Si le syndicat unique est contraire à la liberté, un trop grand nombre, d'autre part, diviseraient la classe ouvrière et nuiraient à ses intérêts.

Deux grandes organisations. Dans notre pays, nous verrions d'un bon oeil deux grandes organisations nationales :

a) les syndicats nationaux catholiques ;

b) les syndicats nationaux protestants ou neutres.

Ces deux organisations pourraient englober tous les ouvriers désireux de se syndiquer. Elles ne se combattraient pas l'une l'autre, mais au contraire s'entendraient pour travailler en commun au bien des travailleurs.

Quant aux autres organisations que leurs tendances révolutionnaires ou leur sujétion à des centres étrangers rendent dangereuses dans notre pays, s'il n'est pas toujours facile de les interdire, des mesures pourraient au moins être prises qui permettraient de contrôler leur activité et de les empêcher de nuire. La plus simple et la plus juste nous paraît être l'existence légale, exigée de toute organisation ouvrière. Rien en cela de vexatoire, rien qui restreigne la liberté ou les pouvoirs du syndicalisme. Simple mesure de prudence par laquelle l'Etat est investi d'un contrôle normal, pure garantie d'ordre. Les syndicats catholiques se sont d'ailleurs déjà prononcés en faveur de cette incorporation.

2° Dans la profession organisée. — C'est la corporation, florissante jadis, disparue avec la révolution et vers laquelle se tournent de plus en plus les économistes et les hommes publics sérieux. Il ne semble pas y avoir d'autre voie, entre le libéralisme économique et le socialisme d'Etat, qui permette de sortir de la crise actuelle et d'entrer dans une ère nouvelle où régneront la justice et la paix. Ainsi a fait Salazar au Portugal. Des pays démocratiques, comme la Belgique et la Suisse, s'acheminent vers ce régime. Même en France et aux Etats-Unis, des initiatives privées et des mesures législatives se sont multipliées en ces dernières années qui s'inspirent nettement de l'idée corporative.

L'Eglise et la corporation. En outre, l'Eglise a parlé. Si sage, si prudente, quand il s'agit en particulier d'entreprises d'ordre temporel, elle n'a pas hésité, après avoir, suivant son habitude, longuement consulté, réfléchi, prié, à prendre position. Déjà Léon XIII, l'immortel auteur de Rerum novarum, avait préconisé le retour aux corporations. Mais c'est surtout Pie XI, le Pontife clairvoyant et intrépide, qui en est devenu le vigoureux protagoniste. Il y insiste dans Quadragesimo anno, alors qu'il trace un plan magistral de restauration sociale : il faut reconstituer les corps professionnels, dit-il, et leur confier la tâche qui leur appartient et que l'Etat remplit actuellement au détriment de son rôle principal.

Dans une lettre au président des Semaines sociales de France, le Pape indique que ces corps professionnels doivent s'adapter au tempérament national, aux traditions, aux besoins particuliers de chaque pays, et enfin, dans l'encyclique Divini Redemptoris, il prononce ces paroles, dont on ne saurait exagérer la haute portée : "Si l'on considère l'ensemble de la vie économique, — Nous l'avons dit déjà dans Notre encyclique Quadragesimo anno, — ce n'est que par un corps d'institutions professionnelles et interprofessionnelles, fondées sur des bases solidement chrétiennes, reliées entre elles et formant sous des formes diverses, adaptées aux régions et aux circonstances, ce qu'on appelle la Corporation".

La voie à suivre. Que veut-on de plus ? Et qu'attend-on maintenant pour agir ?

Devant ces faits, la plus élémentaire sagesse ne commande-t-elle pas à tous les catholiques canadiens vraiment sincères de se rallier autour de ce plan et de travailler à sa réalisation, quelles que soient leurs idées politiques ? Ne devraient-ils pas même s'en faire les protagonistes ardents dans leur parti et lui gagner des partisans, en commençant par leurs chefs ?

La voie à suivre est simple : 1° Favoriser l'établissement, tant chez les patrons que chez les ouvriers, de deux grandes organisations professionnelles et interprofessionnelles, fondées sur des bases solidement chrétiennes, reliées entre elles et formant sous des formes diverses, adaptées aux régions et aux circonstances, ce qu'on appelle la Corporation, ce n'est que par ces institutions que l'on pourra faire régner dans les relations économiques et sociales l'entraide mutuelle de la justice et de la charité.

Rarement Rome s'est prononcée dans ces questions d'une façon aussi nette et aussi précise. Que nous faut-il davantage, à nous catholiques, pour nous rallier à cette gran-

de réforme sociale et travailler à sa réalisation ? Notre chef a parlé. Dans un document public adressé à la chrétienté. Et sur des questions qui, malgré leur aspect économique, relèvent de la morale et tombent par conséquent sous sa juridiction. Nous lui devons donc une franche adhésion de l'intelligence et de la volonté.

Témoignage important. Même des protestants s'inclinent devant la grande autorité du Pontife de Rome et adoptent ses vues sociales. Qu'il se trouve parmi nous des hommes pour discuter ces con-

signes, pour mettre en doute leur opportunité, pour en contester même la sagesse, c'est une vraie pitié et l'un des plus tristes exemples des excès ridicules dans lesquels peuvent choir certains esprits infatués d'eux-mêmes.

Ils croient s'y connaître mieux que le Pape dans ces questions. Quelle admirable modestie ! Nous leur conseillons d'aller prendre une leçon d'humilité, ou, s'ils préfèrent, de loyale appréciation des choses, auprès d'un homme dont on ne saurait nier la haute valeur économique, l'ancien premier ministre de la Belgique, M. Van Zeeland : "La crise d'aujourd'hui, déclarait-il il y a quelques années, est avant tout d'ordre économique et social ; or, dans ces domaines complexes et agités où les problèmes économiques et sociaux se mêlent si étroitement pour donner aux difficultés de notre époque leurs caractéristiques, je ne connais pas, à l'heure d'aujourd'hui, une seule doctrine dont la cohésion, la sûreté, la souplesse, serrent les réalités immédiates de plus près que celle des encycliques. Pour moi, après avoir fait le tour dans un souci d'objectivité scientifique, des grandes doctrines économiques ou sociales qui se sont précisées au cours du siècle dernier, je suis arrivé à la conclusion que toutes étaient dépassées par les faits, qu'aucune n'était assez large pour satisfaire aujourd'hui aux aspirations qui soulèvent les peuples les uns après les autres."

"Je ne veux point prétendre que dans les encycliques ou dans les commentaires qui les ont accompagnées se trouvent inscrites en toutes lettres des solutions précises pour toutes les difficultés de caractère économique ou social ; loin de là ! Ce dont je suis persuadé, c'est que, greffés sur le tronc des vérités catholiques, les indications générales que contiennent les encycliques sont le guide le plus sûr, le corps de doctrine le plus cohérent qui existe en ce moment dans le monde."

Voilà le témoignage d'un des plus hautes autorités de l'Europe en matière financière et économique.

Consigne cardinalice. D'ailleurs, pour nous, catholiques canadiens, aucune hésitation ne saurait justifier. L'interprète autorisé de la parole pontificale, l'homme qui a reçu mission de l'appliquer au pays dont il a la garde spirituelle et morale, notre chef ecclésiastique a parlé.

Depuis trop longtemps nous nous contentons de palliatifs, remarquait en 1936 S. Em. le cardinal Villeneuve, la situation actuelle réclame un remède radical, une vraie réforme de structure. Et il concluait nettement : "C'est du corporatisme à plein qu'il nous faut."

Désireux de préciser sa pensée, Son Eminence voulut plus tard tracer en quelque sorte l'architecture de cet ordre nouveau tel que doit le constituer au Canada la profession organisée. Elle lui donna d'abord comme assises fondamentales "des syndicats catholiques pour les patrons d'une part et pour les travailleurs de l'autre", puis elle détailla les rouages qui s'engrèment dans l'organisme : apprentissage, conventions collectives, office de salaires raisonnables, et enfin elle fixa l'armature même de l'édifice, en se servant des propres paroles du Pape, "tout un corps d'institutions professionnelles de la sorte, et d'institutions interprofessionnelles, fondées sur des bases solidement chrétiennes, reliées entre elles et formant sous des formes diverses, adaptées aux régions et aux circonstances, ce qu'on appelle la Corporation".

Le premier lundi de septembre nous ramène la fête du travail. Pour beaucoup d'ouvriers, c'est le seul jour de l'année, exception faite des dimanches et fêtes, où l'atelier ne les réclame pas dès le matin. Ils pourraient lundi se lever à l'heure des bourgeois ou encore passer cette fin de semaine à la campagne, chez des parents ou des amis, avec leur femme et leurs enfants. La plupart, cependant, participeront à des manifestations syndicales qui ne leur apparaissent pas comme des corvées. Il est bon, croient-ils, que, de temps à autre, le travailleur affirme ses droits.

Le travailleur, en effet, n'a pas que des devoirs. Le temps qu'il donne à l'usine, l'expérience qu'il acquiert, le talent et l'ardeur qu'il déploie, ses obligations familiales : autant de choses qui devraient lui assurer, sous tous les climats, un traitement généreux, du moins humain. Et ici il ne s'agit pas seulement de salaire juste et raisonnable. Le patron qui se contenterait de rémunérer sa main-d'oeuvre, sans se soucier que l'usine qu'il dirige est infecte, ce patron-là serait un sans-cœur.

L'ouvrier intelligent se crée un home non luxueux mais confortable, un home où règne la propreté. Cependant, les dix ou douze heures qu'il passe en dehors, sous la conduite d'un autre, dépend-il de lui qu'elle ne soient pas dommageables à sa santé ? Parfois, la pièce où il travaille est mal ventilée, mal éclairée. Certains métiers sont plus rudes que d'autres et exigeraient un repos plus fréquent. L'Etat s'occupe de ces choses-là mais l'Etat ne peut pas voir à tout.

Enfin, il y a les promiscuités. Moi, ouvrier, je peux bien prendre toutes les mesures d'hygiène qui me sont recommandées mais, si mon voisin n'en fait pas autant, je demeure chaque fois exposé à la contamination. Le patron doit donc aussi s'intéresser au bon état de son personnel. Il ne faut pas que l'atelier devienne un foyer de maladie. Pas plus sur le plancher de béton que sur le tapis du salon il n'est permis de cracher. Et, alors qu'à la maison chacun a ses propres ustensiles, pourquoi, dans un établissement où ce sont des étrangers qu'un sort commun a rassemblés, tolérerait-on la tasse unique suspendue au-dessus d'un évier trop souvent sordide ? Il y a plus. Puisque ces deux hom-

mes sont penchés, tout le long du jour, sur le même métier, confondant leur sueur et leur haleine, pourquoi ne pas exiger, de l'un comme de l'autre, un certificat qui atteste qu'ils ne sont pas porteurs de bactéries de mort ? La suggestion a également sa raison d'être dans les bureaux où tout le monde use du même téléphone et se passe de main à main les livres de comptabilité.

L'examen médical périodique, c'est un mot qui nous effraye à tort. Nous traiterions d'insensé celui qui s'efforceraient de nous convaincre que nos machines n'ont pas besoin d'être nettoyées et remises à point de temps en temps. Insensés, ne les sommes-nous pas davantage quand ce que nous exigeons pour des pièces de bois et de fer, nous le refusons au corps humain qui, lui, ne se remplace pas ? Ah ! la belle fête du Travail que celle où chaque ouvrier pourrait arborer, outre sa carte syndicale, son certificat de bonne santé : "Je ne suis pas un danger pour mes compagnons et mes compagnons eux-mêmes me protègent en se protégeant. Quand je rentre à la maison, je puis embrasser avec confiance ma femme et mes enfants. Je ne suis peut-être pas riche mais chez moi on se félicite de posséder le plus grand bien qui soit au monde : "la santé". (Communiqué du comité provincial de défense contre la tuberculose).

Le parfum de la terre

O Terre, sur ton coeur, j'aime à poser mon coeur ; Le visage dans l'herbe épaisse, Je goûte à respirer ta profonde senteur Je ne sais quelle obscure ivresse.

Ton parfum, n'est-ce pas le parfum souverain, Dont l'univers même s'embaume ? L'odeur des fleurs, l'odeur des fruits, l'odeur du pain Vivent déjà dans cet arôme.

Il est sauvage et tiède, il est âpre et puissant, A humer sa liqueur subtile, Il me semble parfois que j'aspire le sang Qui bout en tes veines d'argile.

Et pendant que, pareil à celui d'un amant, Contre le tien mon coeur s'appuie, Je savoure ton âme et je bois longuement Le souffle même de ta vie !

Louis MERCIER.

Convictions corporatives

Cette action demande des convictions corporatives ; en d'autres termes, elle exige :

a) qu'on connaisse bien la nature de la corporation, quels sont ses traits essentiels, inaliénables, et aussi d'après quel plan elle peut sûrement s'établir au Canada, — rien de plus dangereux en cette matière que des notions inexactes ou des idées vagues comme il en court tant actuellement ;

b) qu'on ait profondément pénétré des avantages de la corporation, — avantages professionnels, mais aussi moraux : la corporation doit avoir une âme, sans quoi elle ne peut remplir le rôle auquel elle est appelée ;

c) qu'on ait à coeur l'établissement de la corporation, — et donc qu'on soit prêt à travailler, à se dévouer pour atteindre ce but, même si cela ne plaît pas à des chefs politiques ou à tel magnat de la finance. Action non isolée ou aventureuse, mais ordonnée, concertée, inlassable, d'après un programme bien arrêté et sous une direction ferme et éclairée.

On acquerra ces convictions, si on ne les possède pas déjà, dans la lecture d'ouvrages comme le Petit Catechisme de l'Organisation corporative et dans les cercles d'études bien dirigés.

Un ordre nouveau

"Le syndicat libre dans la profession organisée", ce sera la disparition radicale de l'ordre actuel, désordonné et injuste : non seulement l'abandon de tous ces remèdes de fortune appliqués sur les plaies saignantes de la société pour les étancher et qui n'ont réussi presque toujours qu'à les envenimer, tels les secours directs, mais aussi le rejet définitif des régimes inhumains, serviteurs d'une classe privilégiée et oppresseurs de la masse ; dictature économique, socialisme d'Etat, communisme, etc.

Un ordre nouveau surgira enfin dont le principe directeur sera la justice et la charité.

Pour toi, travailleur

Le premier lundi de septembre nous ramène la fête du travail. Pour beaucoup d'ouvriers, c'est le seul jour de l'année, exception faite des dimanches et fêtes, où l'atelier ne les réclame pas dès le matin. Ils pourraient lundi se lever à l'heure des bourgeois ou encore passer cette fin de semaine à la campagne, chez des parents ou des amis, avec leur femme et leurs enfants.

La plupart, cependant, participeront à des manifestations syndicales qui ne leur apparaissent pas comme des corvées. Il est bon, croient-ils, que, de temps à autre, le travailleur affirme ses droits.

L'ouvrier intelligent se crée un home non luxueux mais confortable, un home où règne la propreté. Cependant, les dix ou douze heures qu'il passe en dehors, sous la conduite d'un autre, dépend-il de lui qu'elle ne soient pas dommageables à sa santé ? Parfois, la pièce où il travaille est mal ventilée, mal éclairée. Certains métiers sont plus rudes que d'autres et exigeraient un repos plus fréquent. L'Etat s'occupe de ces choses-là mais l'Etat ne peut pas voir à tout.

Enfin, il y a les promiscuités. Moi, ouvrier, je peux bien prendre toutes les mesures d'hygiène qui me sont recommandées mais, si mon voisin n'en fait pas autant, je demeure chaque fois exposé à la contamination. Le patron doit donc aussi s'intéresser au bon état de son personnel. Il ne faut pas que l'atelier devienne un foyer de maladie. Pas plus sur le plancher de béton que sur le tapis du salon il n'est permis de cracher. Et, alors qu'à la maison chacun a ses propres ustensiles, pourquoi, dans un établissement où ce sont des étrangers qu'un sort commun a rassemblés, tolérerait-on la tasse unique suspendue au-dessus d'un évier trop souvent sordide ? Il y a plus. Puisque ces deux hom-

RECREATIONS

Solutions aux problèmes posés dans l'Avenir du Nord du 2 septembre 1938 :

INSTRUISSONS-NOUS — Y a-t-il un rapport entre la buée et une buanderie ?

— La buée est le substantif participial du vieux verbe français "buor" (d'origine germanique) qui signifiait lessiver. Et la buée, qui n'a plus que le sens de vapeur d'eau, avait aussi celui de lessive. Par contre, il nous reste de ce vieux sens "buanderie" formé ainsi que la buanderie sur le participe "buant" du verbe buer (comme filandière sur filant).

CHARADE — Pré — Face — Préface. LOGOGRIPE — Paris — Paris — Ris.

NOUVEAUX PROBLEMES

MOTS EN LOSANGE

1. Dans la mer. — 2. Adjectif possessif. — 3. Poète français né à Aubigné, en 1589. — 4. Gâteau en couronne, qui doit son nom à un célèbre gastronome. — 5. Qui, à rapport aux lois du mouvement, et de l'équilibre. — 6. Elle porte ses petits dans sa poche. — 7. Signe de moquerie. — 8. Bienfaisante pour la terre quand elle grève. — 9. Dans la mer.

INSTRUISSONS-NOUS — Depuis quand les enfants peuvent-ils avoir de petits ballons "plus légers que l'air" ?

ENIGME — Je blanchis, je noirs, j'embellis, j'enlaidis. Je salis, j'éclaircis, je détruis, je guéris.

mes sont penchés, tout le long du jour, sur le même métier, confondant leur sueur et leur haleine, pourquoi ne pas exiger, de l'un comme de l'autre, un certificat qui atteste qu'ils ne sont pas porteurs de bactéries de mort ? La suggestion a également sa raison d'être dans les bureaux où tout le monde use du même téléphone et se passe de main à main les livres de comptabilité.

L'examen médical périodique, c'est un mot qui nous effraye à tort. Nous traiterions d'insensé celui qui s'efforceraient de nous convaincre que nos machines n'ont pas besoin d'être nettoyées et remises à point de temps en temps. Insensés, ne les sommes-nous pas davantage quand ce que nous exigeons pour des pièces de bois et de fer, nous le refusons au corps humain qui, lui, ne se remplace pas ? Ah ! la belle fête du Travail que celle où chaque ouvrier pourrait arborer, outre sa carte syndicale, son certificat de bonne santé : "Je ne suis pas un danger pour mes compagnons et mes compagnons eux-mêmes me protègent en se protégeant. Quand je rentre à la maison, je puis embrasser avec confiance ma femme et mes enfants. Je ne suis peut-être pas riche mais chez moi on se félicite de posséder le plus grand bien qui soit au monde : "la santé". (Communiqué du comité provincial de défense contre la tuberculose).

Quant aux taches de rousseur, on n'essaiera pas de les bannir du jour au lendemain, au moyen de préparations à base de peroxyde qui sont asséchantes et qui, tout en effaçant les rousselles, peuvent occasionner des dermatoses sérieuses qu'il vaudrait des mois de traitement pour guérir. On recourra plutôt à une lotion anti-rousselles douce qui prendra un peu plus de temps, peut-être, à faire disparaître les taches, mais qui, au moins, n'abîmera pas votre peau.

S'il est une époque de l'année où il importe de bien reconditionner la peau de votre visage, c'est bien celle-ci et c'est pourquoi je vous conseille fort de vous procurer sans délai mon feuillet sur les soins de beauté, préparé tout exprès pour les lectrices de ce journal. Ce feuillet ne vous coûte rien et je vous l'adresserai avec plaisir sur réception d'un timbre de 3c. Mes autres feuillets sur les soins de beauté — qui, soit dit entre parenthèses, ne comportent pas un mot de réclame, mais uniquement des conseils désintéressés — sont également votés sur demande accompagnée d'un timbre de 3c pour chacun. Ces feuillets sont sur les soins des cheveux, des mains, des pieds, des yeux ; sur la graisse excessive, la maigreur, le développement du buste, la transpiration excessive, la suppression des poils follets. N'hésitez pas à m'écrire si vous avez quelque problème de beauté qui vous embarrasse et je me ferai un plaisir de vous donner le bénéfice de mon expérience — et cela gratis, pourvu que vous mentionnez le fait que vous êtes lectrice de ce journal. On m'atteint en écrivant à "Cousine Blanche", 197, ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal.

La peau d'après-vacances est généralement sèche. Il faut, pour remédier à cet état, faire usage au plus tôt d'une crème de nuit riche en vitamines "F", qui lui restaurera au plus tôt son onctuosité normale. Le jour, on utilisera comme fond de teint une de ces crèmes "vanishing" qui donnent à la peau sèche et rugueuse une surface lisse en dissolvant les particules de peaux mortes, invisibles à l'oeil, qui adhèrent à notre épiderme et le rendent rude au toucher. Une telle crème constitue un admirable fond de teint auquel la poudre adhère plus longtemps et plus uniformément. Comme poudre, on devra faire usage d'une poudre un peu plus grasse que celle qu'on utilisera plus tard dans la saison, quand notre épiderme sera redevenu normal.

A moins d'avoir la peau grasse, on ne recourra pas à l'usage de crèmes à base de citron pour activer le blanchissement de la peau. Ces crèmes à base de citron sont excellentes en temps normal, mais pas au moment où l'on s'efforce de reconditionner sa peau.

Quant aux taches de rousseur, on n'essaiera pas de les bannir du jour au lendemain, au moyen de préparations à base de peroxyde qui sont asséchantes et qui, tout en effaçant les rousselles, peuvent occasionner des dermatoses sérieuses qu'il vaudrait des mois de traitement pour guérir. On recourra plutôt à une lotion anti-rousselles douce qui prendra un peu plus de temps, peut-être, à faire disparaître les taches, mais qui, au moins, n'abîmera pas votre peau.

Excursions spéciales A BON MARCHÉ pour tous les endroits dans L'Ouest canadien

DEPARTS : Tous les jours, du 24 sept. au 8 oct. LIMITE DE RETOUR : 45 jours. BILLETS VALABLES POUR VOYAGER DANS VOITURES ORDINAIRES

Des billets d'excursion, valables dans wagons-touristes, wagons-salons et wagons-lits peuvent aussi être obtenus sur paiement d'un léger supplément, en plus du tarif pour place de wagon-salons ou wagon-lits.

ROUTES — Billets valables via Port-Arthur, Ont., Armstrong, Ont., Chicago, Ill. ou Sault-Sainte-Marie, mais par la même route et la même ligne dans les deux directions.

ARRETS EN ROUTE permis à Port-Arthur, Ont., Armstrong, Ont. et à l'ouest ; aussi à Chicago, Ill., Sault-Sainte-Marie, Mich. et à l'ouest, suivant les tarifs des chemins de fer aux Etats-Unis.

Renseignements complets des agents du Pacifique Canadien



La colonne de beauté dirigée par Cousine Blanche Diplômée de l'Université de Beauté de Paris

Soins de beauté d'automne

Nous sommes passées, presque du jour au lendemain, des chaleurs torrides de l'été au temps humide et froid de l'automne. Ces brusques changements de la température exercent, on le devine, une action néfaste sur la peau... surtout, en vue du fait que nous sommes mal préparées pour la saison froide, ayant encore la peau couverte de la couche de bronze que nous nous sommes donnée tant de mal à acquérir au cours des vacances... sans parler des rousselles dont certaines cousines sont moins fières.

Il importe de faire l'inventaire de son visage d'après-vacances, pour constater les ravages qu'y a fait le grand air et surtout le vent, sans quoi, on risque fort d'avoir mauvaise mine lors des veillées et sauteries d'automne.

Prenez votre miroir, placez-vous face à la fenêtre de façon à ce que votre visage soit bien éclairé par le grand jour, puis faites un examen minutieux des traces que l'été y a laissées... teint bronzé, peaux sèches et pelantes résultant des morsures d'un soleil cruel, rousselles vilaines ; quelques rides peut-être au front et au coin des yeux.

N'oubliez pas, cousines, que nos tyrans, les hommes, s'attendent à ce qu'une femme puisse, à l'exemple du caméléon, changer la pigmentation de sa peau selon le milieu où elle se trouve. Une blancheur laiteuse eût été mal vue en été et aujourd'hui, à deux semaines de distance des "grandes chaleurs", ces messieurs veulent nous voir sans aucune des traces que le soleil a laissées sur notre peau. Naturellement, la nature ne nous a pas pourvus d'un épiderme caméléonique... et il nous faut recourir aux artifices du maquillage pour cacher tout de suite les souvenirs de vacances dont notre visage porte les traces, en attendant que la nature et les soins que nous nous donnerons, aient reconditionné notre peau.

La peau d'après-vacances est généralement sèche. Il faut, pour remédier à cet état, faire usage au plus tôt d'une crème de nuit riche en vitamines "F", qui lui restaurera au plus tôt son onctuosité normale.

Le jour, on utilisera comme fond de teint une de ces crèmes "vanishing" qui donnent à la peau sèche et rugueuse une surface lisse en dissolvant les particules de peaux mortes, invisibles à l'oeil, qui adhèrent à notre épiderme et le rendent rude au toucher. Une telle crème constitue un admirable fond de teint auquel la poudre adhère plus longtemps et plus uniformément. Comme poudre, on devra faire usage d'une poudre un peu plus grasse que celle qu'on utilisera plus tard dans la saison, quand notre épiderme sera redevenu normal.

A moins d'avoir la peau grasse, on ne recourra pas à l'usage de crèmes à base de citron pour activer le blanchissement de la peau. Ces crèmes à base de citron sont excellentes en temps normal, mais pas au moment où l'on s'efforce de reconditionner sa peau.

Quant aux taches de rousseur, on n'essaiera pas de les bannir du jour au lendemain, au moyen de préparations à base de peroxyde qui sont asséchantes et qui, tout en effaçant les rousselles, peuvent occasionner des dermatoses sérieuses qu'il vaudrait des mois de traitement pour guérir. On recourra plutôt à une lotion anti-rousselles douce qui prendra un peu plus de temps, peut-être, à faire disparaître les taches, mais qui, au moins, n'abîmera pas votre peau.

Excursions spéciales A BON MARCHÉ pour tous les endroits dans L'Ouest canadien

DEPARTS : Tous les jours, du 24 sept. au 8 oct. LIMITE DE RETOUR : 45 jours. BILLETS VALABLES POUR VOYAGER DANS VOITURES ORDINAIRES

Des billets d'excursion, valables dans wagons-touristes, wagons-salons et wagons-lits peuvent aussi être obtenus sur paiement d'un léger supplément, en plus du tarif pour place de wagon-salons ou wagon-lits.

ROUTES — Billets valables via Port-Arthur, Ont., Armstrong, Ont., Chicago, Ill. ou Sault-Sainte-Marie, mais par la même route et la même ligne dans les deux directions.

ARRETS EN ROUTE permis à Port-Arthur, Ont., Armstrong, Ont. et à l'ouest ; aussi à Chicago, Ill., Sault-Sainte-Marie, Mich. et à l'ouest, suivant les tarifs des chemins de fer aux Etats-Unis.

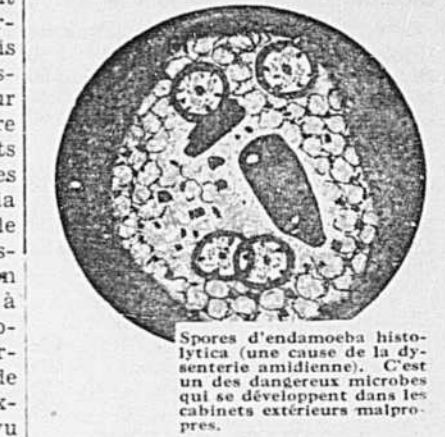
Renseignements complets des agents du Pacifique Canadien

Les pommes en Chine

Les pommes canadiennes sont fort appréciées à Hong-Kong et dans le district, spécialement par les Européens, mais le commerce de ce fruit n'a jamais été important. C'est surtout parce que les pommes des Etats-Unis sont offertes à un prix plus bas, et elles entrent pour une proportion de 90 pour cent dans le commerce. Les prix cotés par le Canada ont toujours été de 10 à 15c par caisse plus élevés que le prix des fruits américains. La guerre a également nué au commerce, spécialement dans le nord de la Chine et le Manchukou.

Entre le 1er décembre 1937 et le 2 juillet 1938, il s'est importé aux Etats-Unis 515,822 boisseaux de pommes de terre de semence canadiennes ; soit 68.8 pour cent du contingentement annuel. (Note du commissaire des douanes des Etats-Unis à Washington).

CETTE hideuse CRÉATURE



Spores d'endosporia histolytica (une cause de la dermatite amidiennne). C'est un des dangereux microbes qui se développent dans les cabinets extérieurs malpropres.

cause douleurs et malaises

Gardez les cabinets extérieurs propres avec la Lessive Gillett. Elle en détruit le contenu et chasse les odeurs

Les cabinets extérieurs malpropres sont un danger constant pour la santé de votre famille. Voyez à ce que les vôtres soient sanitaires en saupoudrant chaque semaine sur le contenu une demi-boîte de Lessive Pure en Flocons Gillett — pleine force. Elle détruira le contenu et chassera les mauvaises odeurs.

La Lessive Gillett facilite les divers nettoyages ménagers... dégage les renvois d'eau, enlève les taches des bois de cabinet, nettoie les ustensiles graisseux. N'abime ni l'émail ni la plomberie. Demandez-la à votre épiciers aujourd'hui même et ayez-en toujours sous la main.

*Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive est mieux réchauffée l'eau.

BROCHURE GRATUITE — 1. brochurette de la Lessive Gillett dont toutes sortes d'utiles suggestions pour faciliter les soins du ménage. Demandez en une copie à la Standard Brands Lt. Fraser Ave. & Liberty St. Toronto.

CONSTRUCTEURS !

POUR VOS CONSTRUCTIONS, NOUS AVONS TOUJOURS EN MAINS LES MATERIAUX SUIVANTS :

Bois brut et préparé de toutes sortes Lambrisage en imitation de bois rond Charpente en pin rouge Lattes, moulures, bardeaux en cèdre Papier à lambris de toutes sortes Papier à couverture de toutes formes et couleurs

Spécialités : "Donnacona", Plancher en bois franc "Perfection" et le beau papier "Brantford" (imitation de briques)

DEMANDEZ-NOUS NOS PRIX THE EAGLE LUMBER Co., Ltd Saint-Jérôme Téléphone 60 — 300 rue Saint-Janvier

EN SE SERVANT DES PAPIERS A MOUCHES WILSON Lire et suivre les instructions attentivement

Chaque papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant trois semaines. 3 Papiers dans chaque Paquet. 10 CENTS LE PAQUET dans les Pharmacies, les Epiceries et les Magasins Généraux. POURQUOI PAYER PLUS ? THE WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

Pour les cultivateurs

LES PRIX DU MARCHÉ

Fournis par la Coopérative Fédérée de Québec

Table of market prices for various goods including ANIMAUX VIVANTS, POULES ABATTUES, and FROMAGE.

Montréal prépare une belle réception aux imprimeurs

Généreux octrois de la province et de la métropole

Bien que nous soyons éloignés d'un mois du grand Congrès qui réunira à Montréal, les maîtres-imprimeurs de langue française d'Amérique, le succès de cet événement est déjà assuré.

En effet, en plus de l'exposition de l'outillage et du matériel d'imprimerie, sur laquelle on comptait surtout pour financer cette vaste entreprise et dont les "stands" disponibles sont tous loués, la province de Québec a donné aux organisateurs du Congrès, un octroi de \$500, et la ville de Montréal a doublé cette somme, afin d'assurer aux congressistes, la plus large hospitalité.

Les présidents régionaux de Québec, (M. A.-F. Mercier); de Sherbrooke, (M. A.-L. Vachon); des Trois-Rivières, (M. P.-H. Marinneau); de Hull-Ottawa, (M. Joseph Jolicoeur) rapportent que de fortes délégations viendront de leur région respective. De son côté, M. Ls-Ph. Clapin, éditeur du quotidien "L'Indépendant" de Fall River, Mass., qui est le président régional pour les Etats-Unis, est venu à Montréal pour y organiser la délégation franco-américaine, qui sera fort nombreuse.

Ce congrès, on le sait, est le premier qui réunira tous les maîtres-imprimeurs ou contremaîtres d'atelier, établis en Amérique du Nord, d'origine canadienne - française, franco-américaine ou française.

Il n'est pas besoin d'appartenir à une association quelconque d'imprimerie pour prendre part au Congrès. Tout propriétaire, associé ou contremaître d'un atelier d'imprimerie, parlant français; tout éditeur de journal publié en français sur le continent nord-américain, est le bienvenu.

A l'arrivée à Montréal, soit le soir du dimanche, 2 octobre ou le lendemain, 3, jour de l'ouverture officielle du Congrès, toute personne désireuse de prendre part au Congrès, n'a qu'à se rendre à l'Hôtel Mont-Royal, la plus grande hôtellerie de Montréal, où une délégation du comité d'organisation les attendra pour recevoir leur enregistrement pour le Congrès et leur fournira tous les renseignements utiles.

L'Association locale des Maîtres-Imprimeurs a réservé des salons spéciaux pour y recevoir les délégués et un deuxième salon a été réservé pour les dames congressistes.

Quant au programme du Congrès, il comporte des conférences par les meilleurs techniciens de France et du Canada. L'exposition comporte des exhibits de tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait d'outillage et de fournitures d'imprimerie.

La partie récréative comporte des réceptions, diners, soupers, bals, voyage à l'importante fabrique de papier Rolland, à Saint-Jérôme, visites de cinéma français, spectacles de nuit, etc., etc.

Un programme tout spécial a été organisé pour les femmes et filles des congressistes, comportant en plus des diners, soupers et bals, des visites aux grands magasins à rayons de Montréal, randonnées en autobus dans la métropole et sa banlieue, visite à l'Oratoire Saint-Joseph (tombeau du Frère André), visite au Musée Catholique, partie de bridge dans un des clubs ultrariches de Montréal, spectacles, etc.

Bref, ce Congrès offre aux imprimeurs franco-américains et à leurs compagnes, une occasion unique de visiter la métropole dans des conditions exceptionnellement avantageuses.

La partie récréative comporte des réceptions, diners, soupers, bals, voyage à l'importante fabrique de papier Rolland, à Saint-Jérôme, visites de cinéma français, spectacles de nuit, etc., etc.

Un programme tout spécial a été organisé pour les femmes et filles des congressistes, comportant en plus des diners, soupers et bals, des visites aux grands magasins à rayons de Montréal, randonnées en autobus dans la métropole et sa banlieue, visite à l'Oratoire Saint-Joseph (tombeau du Frère André), visite au Musée Catholique, partie de bridge dans un des clubs ultrariches de Montréal, spectacles, etc.

Bref, ce Congrès offre aux imprimeurs franco-américains et à leurs compagnes, une occasion unique de visiter la métropole dans des conditions exceptionnellement avantageuses.

La partie récréative comporte des réceptions, diners, soupers, bals, voyage à l'importante fabrique de papier Rolland, à Saint-Jérôme, visites de cinéma français, spectacles de nuit, etc., etc.

Un programme tout spécial a été organisé pour les femmes et filles des congressistes, comportant en plus des diners, soupers et bals, des visites aux grands magasins à rayons de Montréal, randonnées en autobus dans la métropole et sa banlieue, visite à l'Oratoire Saint-Joseph (tombeau du Frère André), visite au Musée Catholique, partie de bridge dans un des clubs ultrariches de Montréal, spectacles, etc.

Bref, ce Congrès offre aux imprimeurs franco-américains et à leurs compagnes, une occasion unique de visiter la métropole dans des conditions exceptionnellement avantageuses.

Décès de M. Camille Wilson, de S.-Jérôme

Samedi, 3 septembre, eurent lieu les funérailles de M. Camille Wilson, ex-sergent de police, décédé à l'âge de 54 ans et 5 mois. Le défunt laisse son épouse, née Blanche Drouin, 5 fils, René, Paul, Georges, Daniel, Laurent, 4 filles, Irène, Lucette, Annette, Pauline, son frère, Dumont, ses soeurs, Mme Jos. O'Rourke, (Graziella), Mme Adélaïde Dussault, (Blanche), Mme Toussaint Lafontaine, (Blainville), une belle-fille Mme C.-R. Nelson, sa belle-mère, Mme Jos. Drouin, ses beaux-frères, James O'Rourke, Alphonse Labelle, Adélaïde Dussault, Toussaint Lafontaine, Eugène Desjardins, Joseph Drouin, Charles Drouin, Raoul Brunet, Elzéar Cloutier, ses belles-soeurs: Mmes Arthur Wilson, Eugène Desjardins, Raoul Brunet et Elzéar Cloutier, son oncle, M. Joseph Larocque et un grand nombre de neveux et nièces.

Le deuil était conduit par les enfants du défunt: René, de Montréal, Paul, de Waterloo, Georges, Daniel, Laurent de Saint-Jérôme; son frère, Dumont, de Saint-Jérôme; ses beaux-frères, James O'Rourke, Toussaint Lafontaine, Alphonse Labelle, Eugène Desjardins, Joseph et Charles Drouin, Raoul Brunet, Elzéar Cloutier.

En tête du convoi funéraire on remarquait le capitaine Joly qui ouvrait la marche, suivie de la bannière des Tertiaires de Saint-François. Les porteurs étaient les constables Guillaume Richard, Noé Beauchamp, Emile Beaulieu, Jos. Quenneville, Albini Tassé et Achille Helms.

On remarquait dans le cortège les Révérends frères Radulphus et Antonin, C. Bertie, maire de Saint-Jérôme, Raoul Latour, chef de police, Wellie Wilson, Charles Larocque, de Montréal, Roger O'Rourke, Léopold Nantel, Henri Lafontaine, Charlemagne Taillon, Rodrigue Castonguay, Herménégile Desjardins, Paul Deschambault, Fernand Taillon, Damien Binette, Geo. Allaire, Jean Larocque, Jacques Larocque, Jos. Jenkins, Léopold Lachance, Geo. Machabée, Alexandre Jenkins, Fabien Richer, Dr L. Labelle, Jean-Paul Léveillé, Bernard Beaulieu, Edouard Desjardins, Aug. Brady, J.-B. Brunet, Rodrigue Clément, J.-B. Lanthier, Jacques, Pierre-Paul et Roland Wilson, Gérard, Charles, Paul, Jean-Claude Desjardins, Guy, Jean-Louis et Claude Wilson, Léo Gratton, Albert Germain, M. Viau, D.-A. Desnoyers, Zotique Cadieux, David et René Saint-Vincent, H. Côté, Eugène Martin, G. Pilon, Z. Pelletier, H. Cousineau, A. Leblanc, Pacifique Sigouin, Charles Lorrain, Aug. Lorrain, Lorenzo Sigouin, Edouard Beauvais, F. Durand, Victor Gingras, M. Danis, Paul Beauchamp, Jos. Carrière, F. Carrière, Wilbrod Gareau, Edouard et Arthur Drouin, Gustave Moquin, Jean Chauloux, Lucien Lanthier, Charles Campeau, etc.

Le service funéraire fut chanté par M. le chanoine Zénon Alary, cousin du défunt, assisté de MM. les abbés Paul et Dominique Desjardins, neveux du défunt, comme diacre et sous-diacre.

REMERCIEMENTS
La famille a reçu de très nombreux témoignages de condoléance. Elle remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie soit par offrande de messes, de fleurs, télégrammes, bouquets spirituels, envoi de cartes, visites ou assistance aux funérailles.

Offrandes de messes: L'abbé Paul Desjardins, Ottawa, l'abbé Jean Desjardins, Ottawa, l'abbé Dominique Desjardins, Vanklee Hill; familles Arthur Wilson, Eugène Wilson, Arthur Lemay et Omer Drouin, de Saint-Jérôme; les membres du corps de la police et des pompiers de Saint-Jérôme; Regent Knitting Mills, dépt de l'expédition, Regent Knitting Mills, dépt du tricot, les employés du magasin Regent, de Saint-Jérôme; les auditeurs et les employés du bureau de la taxe de vente à Montréal; les employés du bureau de poste de Montréal, dépoulement des courriers; M. et Mme Raoul Brunet, M. Edouard Drouin, M. et Mme Henry Smith, M. Alphonse Labelle, Mlle Juliette Labelle, Mlle Florida Beauchamp, de Saint-Jérôme; M. et Mme Achille Labelle, de Napierville, Mlle Ga-

brille Filion, Florence Durand, Juliette Poirier, Andrée Primeau, Mlle Jenkins, Mlle Yvette Giraldeau, de Saint-Jérôme; la famille F.-R. Leclair, la famille J.-H. Poirier, M. Jos. Dallaire, Banque Canadienne de Commerce, M. J. Bourdeau, M. E. Phipps Demers, Jr, M. Lionel Larivière, M. Lucien Déglise, M. Maurice Ostiguy, M. Lucien Darche, M. Georges Desranleau, tous de Waterloo.

Bouquets spirituels: Mme Jos Drouin, M. et Mme Léo Giguère, la famille O. Corbell, famille H. Desjardins, M. et Mme Elzéar Cloutier, M. et Mme Paul Beauchamp, M. et Mme Willie Wilson.

Offrandes de fleurs: M. et Mme C.-R. Wilson, la force constabulaire de la ville de Saint-Jérôme, Alexandre Shatilla et les employés, M. Armand Dubé, M. et Mme Yvan Tournais, M. et Mme A.-T. Patena-

de, les auditeurs et les employés du bureau de la taxe de vente de Montréal.

Télégrammes: MM. René Paquette, Roger Audette, Clifford Bousada, F.-L. Pearson, Chs Wells, R. Rouillard, R.-B. Moysey, N.-H. Demers, C.-F. Cole, H.-U. Bancroft, tous de Waterloo, Mlle Rita Brodeur, de Montréal.

Sympathies: M. et Mme Roger Trudel, Lionel Lamontagne, M. et Mme Arthur Lapointe, Mlle Amélie Coutellier, de Waterloo; Mme Emery Cadieux, M. D.-A. Desnoyers, Mlle R. Desnoyers, la fanfare de Saint-Jérôme, famille Adélaïde Dussault, Mlle Juliette Deschênes, M. et Mme Wilfrid Prud'homme, Mlle Alice Bélanger, Mlle Roland Jacob, M. et Mme Arcade Durocher, M. et Mme James O'Rourke, M. et Mme J.-A. Legault, famille Adrien Lucas, Mlle Diana et Madeleine Filiatrat, Gi-

ralda Giraldeau, Thérèse et Yolande Giraldeau, M. et Mme J.-H. Desjardins, Mme L.-P. Paquette, M. et Mme Harry Altner, famille J.-E. Beauvais, Mlle Symone Drouin, famille J.-G. Lapointe, M. et Mme Edgar Boisvert, famille J.-C. Pelletier, M. et Mme Roland Meunier, Mlle Gaétane Blanchard, M. et Mme Arthur Landet, M. et Mme Elzéar Lauzon, M. et Mme Geo. Allaire, M. et Mme David Saint-Vincent, M. et Mme Rodrigue Clément, Mme Jules Drouin, M. et Mme Paul Le Couëdic, M. Alexandre Jenkins, famille Coridé Alarie, famille F.-E. Laflamme, M. et Mme Léo Cadieux, M. et Mme René Gascon, M. et Mme R.-E. Trotter, Mlle Béatrice Touchette, M. et Mme René Dumouchel, Pharmacien O. Landry, Mlle Germaine Guay, famille René Machabée, famille Charles Campeau, famille Ant. Léveillé, Club Opéra.

Et en dépit de toutes les circonstances adverses, le nom de La Vérendrye est assuré de vivre, au Canada, entouré de prestige et d'admiration. Sa renommée ne fera que grandir avec chaque génération, à cause des hautes leçons que dégage toute sa carrière. Comme l'a dit l'historien Lawrence-J. Burpee: "Son histoire est celle d'un homme qui, s'étant fixée une tâche gigantesque, non pour son profit personnel, mais pour la gloire de son pays natal, l'a poursuivie sans défaillance en dépit des obstacles de toutes sortes, en dépit des découragements épuisants, en dépit des faux rapports et de la calomnie, jusqu'à ce que la mort vienne l'interrompre, sa tâche inachevée, mais remarquable dans son inachèvement".

Donatien FREMONT.



La qualité de vos imprimés parle pour vous

Avant de placer votre prochaine commande, venez nous voir, téléphonez ou écrivez-nous; nous vous soumettrons des plans pour vos meilleurs intérêts

- Obligations - Actions
Papeterie Commerciale - Circulaires
Calendriers - Travaux de ville
Journaux - Revues - Catalogues
Cartes de visite - d'affaires
Faire-parts - Souvenirs mortuaires

LES COMMANDES PAR CORRESPONDANCE REÇOIVENT LA MEILLEURE ATTENTION



Imprimerie J.H.A. LABELLE Limitée

303 Avenue PARENT - Téléphone 12 (VOISIN DE LA GARE DU PACIFIQUE CANADIEN) SAINT-JEROME

Etablie en 1905

LA TOITURE COUNCIL STANDARD PEDLAR Garantie pour 25 ans

Je l'ai employée pour ma grange, il y a 14 ans, et elle est encore aussi bonne qu'une neuve.

Achetez une Toiture qui défie l'Age et les Intempéries des saisons

Nous avons fabriqué de la Toiture "Council Standard" depuis plus de 14 ans et les bâtiments recouverts de ce matériel en 1924 justifient notre prétention que la "Council Standard" est à l'épreuve des ans et des intempéries.



La Toiture Pedlar portant la marque "Council Standard" est garantie de demeurer immuée contre toutes les conditions naturelles de l'atmosphère, sauf les gaz ou l'air salin... durant 25 ans. Cette garantie comprend la série.

Tous les accessoires de Toiture "Council Standard" sont façonnés de tôle noire et sont ensuite galvanisés à chaud d'une couche extra-épaisse de zinc, excluant ainsi toute possibilité de rouille à la galvanisation. Remise spéciale sur achat au comptant.

THE PEDLAR PEOPLE LIMITED Fondée en 1861 Bureaux et Usines de l'Est du Canada 24, rue Nazareth, MONTRÉAL, Qué.

PEDLAR FABRICANTS POUR LA FERME DEPUIS PLUS DE 75 ANS

LE DEUXIEME CENTENAIRE DE PIERRE GAULTIER DE LA VERENDRYE

Le 5 septembre courant, un défilé de chars allégoriques, qui a suivi un parcours de six milles tant dans Winnipeg que dans Saint-Boniface, a marqué le deuxième centenaire de l'arrivée à Winnipeg de Pierre Gaultier de La Vérendrye. Plus de quarante chars figuraient dans le cortège, rappelant différentes époques de la vie du grand explorateur. Le programme des fêtes célébrant ce 2e centenaire s'est déroulé durant toute cette semaine. A ce sujet, M. Donatien Frémont écrit dans LA LIBERTÉ, de Winnipeg: HOMMAGE A LA VERENDRYE Les fêtes qui vont s'ouvrir dans

Pour votre publicité L'AVENIR DU NORD Etabli en 1897 303 Avenue Parent - SAINT-JEROME

reprise passa à peu près inaperçue des contemporains. Il lui manqua le prestige qui avait auréolé, au siècle précédent, les voyages fameux d'un Marquette, d'un Jolliet, d'un La Salle. La métropole, harcelée par des soucis pressants, commençait à se détacher de la Nouvelle-France. La perte de la colonie devait bientôt recouvrir d'un voile épais les dernières phases d'une époque glorieuse, mais assombrie par l'humiliation de la défaite. C'est ce qui explique l'injuste oubli dans lequel est tombé, chez les Français, l'un de leurs plus méritants découvreurs. En butte, de son vivant, aux persécutions des envieux et des persiflages, mal vu des autorités de Versailles qui refusaient de croire à la noblesse de son dessein et à son désintéressement, il n'a jamais connu l'honneur d'une réhabilitation au pays de France. Et cependant, entre tous les explorateurs qui s'illustrèrent au Nouveau-Monde, La Vérendrye fut celui qui eut à déployer le plus de valeur et de ténacité pour vaincre toutes les forces adverses amoncées contre lui. Son génie de découvreur fut le fruit d'une longue patience et d'efforts constamment renouvelés. La difficulté des approvisionnements, l'hostilité entre les tribus indiennes, la mauvaise volonté et la duperie de ses fournisseurs, le manque d'encouragement de la métropole et les attaques sournoises d'envieux acharnés à sa perte, paralysèrent sans cesse le progrès de sa marche en avant. Mais son énergie et son endurance semblaient grandir en proportion des obstacles à surmonter. Les plus dures épreuves personnelles ne lui furent pas épargnées. Il eut la douleur de perdre coup sur coup son neveu La Jemmersey, mort d'épuisement, et son fils aîné, masqué par les Sioux avec le Père Aulneau et dix-neuf compagnons. Les Cris s'offrirent à venger leurs alliés Les Français. Le Découvreur, qui repoussait toute idée d'une guerre avec les sauvages, dut mettre en oeuvre toutes les ressources de sa diplomatie pour les retenir. L'un de

de, les auditeurs et les employés du bureau de la taxe de vente de Montréal.

Télégrammes: MM. René Paquette, Roger Audette, Clifford Bousada, F.-L. Pearson, Chs Wells, R. Rouillard, R.-B. Moysey, N.-H. Demers, C.-F. Cole, H.-U. Bancroft, tous de Waterloo, Mlle Rita Brodeur, de Montréal.

Sympathies: M. et Mme Roger Trudel, Lionel Lamontagne, M. et Mme Arthur Lapointe, Mlle Amélie Coutellier, de Waterloo; Mme Emery Cadieux, M. D.-A. Desnoyers, Mlle R. Desnoyers, la fanfare de Saint-Jérôme, famille Adélaïde Dussault, Mlle Juliette Deschênes, M. et Mme Wilfrid Prud'homme, Mlle Alice Bélanger, Mlle Roland Jacob, M. et Mme Arcade Durocher, M. et Mme James O'Rourke, M. et Mme J.-A. Legault, famille Adrien Lucas, Mlle Diana et Madeleine Filiatrat, Gi-

ralda Giraldeau, Thérèse et Yolande Giraldeau, M. et Mme J.-H. Desjardins, Mme L.-P. Paquette, M. et Mme Harry Altner, famille J.-E. Beauvais, Mlle Symone Drouin, famille J.-G. Lapointe, M. et Mme Edgar Boisvert, famille J.-C. Pelletier, M. et Mme Roland Meunier, Mlle Gaétane Blanchard, M. et Mme Arthur Landet, M. et Mme Elzéar Lauzon, M. et Mme Geo. Allaire, M. et Mme David Saint-Vincent, M. et Mme Rodrigue Clément, Mme Jules Drouin, M. et Mme Paul Le Couëdic, M. Alexandre Jenkins, famille Coridé Alarie, famille F.-E. Laflamme, M. et Mme Léo Cadieux, M. et Mme René Gascon, M. et Mme R.-E. Trotter, Mlle Béatrice Touchette, M. et Mme René Dumouchel, Pharmacien O. Landry, Mlle Germaine Guay, famille René Machabée, famille Charles Campeau, famille Ant. Léveillé, Club Opéra.

Et en dépit de toutes les circonstances adverses, le nom de La Vérendrye est assuré de vivre, au Canada, entouré de prestige et d'admiration. Sa renommée ne fera que grandir avec chaque génération, à cause des hautes leçons que dégage toute sa carrière. Comme l'a dit l'historien Lawrence-J. Burpee: "Son histoire est celle d'un homme qui, s'étant fixée une tâche gigantesque, non pour son profit personnel, mais pour la gloire de son pays natal, l'a poursuivie sans défaillance en dépit des obstacles de toutes sortes, en dépit des découragements épuisants, en dépit des faux rapports et de la calomnie, jusqu'à ce que la mort vienne l'interrompre, sa tâche inachevée, mais remarquable dans son inachèvement".

Donatien FREMONT.

de, les auditeurs et les employés du bureau de la taxe de vente de Montréal.

Télégrammes: MM. René Paquette, Roger Audette, Clifford Bousada, F.-L. Pearson, Chs Wells, R. Rouillard, R.-B. Moysey, N.-H. Demers, C.-F. Cole, H.-U. Bancroft, tous de Waterloo, Mlle Rita Brodeur, de Montréal.

Sympathies: M. et Mme Roger Trudel, Lionel Lamontagne, M. et Mme Arthur Lapointe, Mlle Amélie Coutellier, de Waterloo; Mme Emery Cadieux, M. D.-A. Desnoyers, Mlle R. Desnoyers, la fanfare de Saint-Jérôme, famille Adélaïde Dussault, Mlle Juliette Deschênes, M. et Mme Wilfrid Prud'homme, Mlle Alice Bélanger, Mlle Roland Jacob, M. et Mme Arcade Durocher, M. et Mme James O'Rourke, M. et Mme J.-A. Legault, famille Adrien Lucas, Mlle Diana et Madeleine Filiatrat, Gi-

ralda Giraldeau, Thérèse et Yolande Giraldeau, M. et Mme J.-H. Desjardins, Mme L.-P. Paquette, M. et Mme Harry Altner, famille J.-E. Beauvais, Mlle Symone Drouin, famille J.-G. Lapointe, M. et Mme Edgar Boisvert, famille J.-C. Pelletier, M. et Mme Roland Meunier, Mlle Gaétane Blanchard, M. et Mme Arthur Landet, M. et Mme Elzéar Lauzon, M. et Mme Geo. Allaire, M. et Mme David Saint-Vincent, M. et Mme Rodrigue Clément, Mme Jules Drouin, M. et Mme Paul Le Couëdic, M. Alexandre Jenkins, famille Coridé Alarie, famille F.-E. Laflamme, M. et Mme Léo Cadieux, M. et Mme René Gascon, M. et Mme R.-E. Trotter, Mlle Béatrice Touchette, M. et Mme René Dumouchel, Pharmacien O. Landry, Mlle Germaine Guay, famille René Machabée, famille Charles Campeau, famille Ant. Léveillé, Club Opéra.

Et en dépit de toutes les circonstances adverses, le nom de La Vérendrye est assuré de vivre, au Canada, entouré de prestige et d'admiration. Sa renommée ne fera que grandir avec chaque génération, à cause des hautes leçons que dégage toute sa carrière. Comme l'a dit l'historien Lawrence-J. Burpee: "Son histoire est celle d'un homme qui, s'étant fixée une tâche gigantesque, non pour son profit personnel, mais pour la gloire de son pays natal, l'a poursuivie sans défaillance en dépit des obstacles de toutes sortes, en dépit des découragements épuisants, en dépit des faux rapports et de la calomnie, jusqu'à ce que la mort vienne l'interrompre, sa tâche inachevée, mais remarquable dans son inachèvement".

Donatien FREMONT.

A la T. S. F.

Radio-Canada

AUDITION RELAYÉE DANS UNE QUARANTAINE DE PAYS

Le cinquième concert annuel international. — La participation de Radio-Canada. — En octobre prochain.

La Société Radio-Canada vient de faire connaître les détails du cinquième concert international, concert qui sera diffusé par les postes de son réseau à la demande de l'Union Internationale de la Radiodiffusion. Une quarantaine des cinquante-six pays membres de l'Union ont signifié leur intention de relayer ce concert dont la date et l'heure ont été fixées au dimanche 23 octobre, de 2 h. 30 à 3 heures de l'après-midi.

Dans les milieux de la T.S.F., on considère cette invitation comme la reconnaissance par l'Union Internationale de la Radio de la qualité des programmes diffusés au Canada. L'Union, qui a, comme on le sait, ses bureaux-chefs à Genève, a suivi les divers genres d'émissions diffusées par la Radio officielle au Canada. C'est à la suite de cette constatation qu'elle a invité la Société Radio-Canada à participer à cette audition qui sera relayée à travers le monde entier.

Les principaux postes du réseau apporteront leur concours à cette fête sonore. Halifax débutera en faisant entendre le chœur de Lundenberg dans un programme de folklore; viendront ensuite Montréal avec le Quatuor Alouette, dans son répertoire de vieilles chansons, puis les autres principaux postes qui s'échelonnent jusqu'à la côte du Pacifique.

Il n'y aura d'autre boniment que celui du début de l'audition. Le concert se suivra sans interruption.

Le programme a été préparé de telle façon que l'on veut donner à l'auditoire des deux continents une peinture sonore du caractère distinctif du Canada.

Si l'on tient compte, d'après la statistique, qu'une quarantaine de pays feront le relais de cette émission extraordinaire, on doit évaluer à près de cent millions le nombre d'individus qui seront à l'écoute le 23 octobre.

LE QUATUOR STRADIVARIUS

Viola Philo, soprano et Ignace Strasfogel, pianiste, seront les solistes du concert diffusé sous la rubrique "Music Hall on the Air" et relayé par le poste CBF de Radio-Canada, le dimanche 11, à midi et demi.

Mlle Philo chantera un air des Noces de Figaro, de Mozart et "Arie der Tuschelda", de Haendel.

Le Quatuor Stradivarius exécutera le Quatuor en fa majeur de Mozart et Sérénade Italienne de Hugo Wolf, puis, avec le pianiste Strasfogel, trois mouvements du Quatuor en sol mineur de Fauré.

RECITAL DE PIANO PAR PAUL DE MARKY

M. Paul de Marky donnera un recital de piano aux studios de CBF de Radio-Canada, le dimanche 11, à 1 h. 30 de l'après-midi. Il jouera Fantaisie, opus 17, en do majeur, de Schumann, soit: 1. Fantastico ad appassionato; 2. Moderato con energia; 3. Lento sostenuto.

LA CLEF MAGIQUE

Grete Stueckgold, artiste de la scène lyrique, prendra part au concert de la Clef Magique de la R. C. A. dont CBF de Radio-Canada fera le relais le dimanche 11, de 2 heures à 3 heures p.m.

On remarque au même programme les noms de Sara Allgood, de Whitford Kane, comédienne et de Lee Sims, pianiste.

L'orchestre de Frank Black exécutera de la musique populaire.

L'HEURE DOMINICALE

Le concert sacré de l'Heure Dominicale au réseau français de Radio-Canada, le dimanche 11, à 5 heures de l'après-midi, sera transmis de la chapelle des Pères Jésuites, rue Dauphine, à Québec. La chorale sera sous la direction de M. Henri Vallières, avec, à l'orgue, M. Henri Gagnon.

LA MUSIQUE DES CANADIEN GRENADIER GUARDS

La Musique des Canadian Grenadier Guards jouera, pour l'auditoire de Radio-Canada, le dimanche 11, à 6 h. du soir, les airs suivants:

Ouverture "Der Tambour Dér Gard", de Till.
Scène et trio de l'opéra "I Lombardi", de Verdi: solo de clarinette par M. Armand Gagnier.

Marches régimentaires:
a) "Garry Owen",
b) "The Northampton Shire".
Sicilienne, de Bach.
Marche Moderne, d'Ernest Williams.
Montreal Citadelle, d'Audoire.

RECITAL D'ORGUE

M. J.-A.-F. Martin donnera un recital d'orgue dont les postes de Radio-Canada feront le relais, le dimanche 11, à 9 h. 30 du soir.

POUR VOUS, MESDAMES CONCERT CHAMPÊTRE

Au Concert champêtre que dirigera Jean Deslauriers, aux studios de CBF de Radio-Canada, le dimanche 11, à 10 h. 30 du soir, Madame

Thérèse Drouin-Jobin, soprano, chantera "Marguerite au Rouet", de Schubert, l'air d'Agathe, extrait de Freischütz, de Weber.
L'orchestre exécutera l'ouverture "La Cavalerie Légère", de Von Suppé, "Le Chant du Ruisseau", de Lack et "La Farandole", air de l'Arlésienne, de Bizet.

POUR VOUS, MESDAMES

Les conférencières de "Pour vous, Mesdames", au poste CBF, de Radio-Canada seront: le lundi, 12, à 1 h. 15 de l'après-midi, Mlle Adrienne Choquette, journaliste et femme de lettres, qui a intitulé son travail: La jeunesse devant la vie moderne, le mardi, 13, à 2 h. 15 de l'après-midi, Madame Horace Baby qui a intitulé son travail: L'éducation de la franchise.

RADIO-THEATRE

Gautier de Varennes, sieur de la Vérendrye. — Sketch des frères Prévost.

Les artistes dramatiques de Radio-Canada mettront au micro, le mardi 13, à huit heures et demie du soir, un sketch historique de MM. Robert et Arthur Prévost.

Ce sketch porte sur quelques épisodes de la vie de Pierre Gautier de Varennes, sieur de la Vérendrye: il a été écrit à l'occasion des fêtes organisées en l'honneur du découvreur.

Au fait, le Manitoba célébrera prochainement le deuxième centenaire de l'arrivée du chevalier de la Vérendrye dans l'Ouest canadien, le premier blanc à fouler le sol de cette immense région. C'est le 24 septembre 1738, que le découvreur atteignit l'endroit où s'éleva Winnipeg.

Poursuivant son voyage, il remonta la rivière Saskatchewan pour atteindre, en janvier 1743, les Rocheuses. Un mauvais sort l'empêcha de se rendre jusqu'au Pacifique, ses guides l'ayant abandonné. De retour en France, il fut disgracié puis remis en grâce et, comme il s'appropriait à reprendre ses explorations en Amérique, il tomba malade et mourut: c'était le 7 décembre 1749. Il avait soixante-quatre ans.

Code moderne de sécurité par la Compagnie Bell

La compagnie de téléphone Bell publiera prochainement un Code de Sécurité, ou ensemble de règles pour la prévention des accidents, rédigé par les employés de langue française pour leur usage personnel.

Bien que l'administration du téléphone Bell compte parmi les premières entreprises du Canada à publier des règles de sécurité pour ses employés de langue anglaise et de langue française, elle a cru que ceux-ci préféreraient un code fondé sur leur expérience personnelle et rédigé par eux. De sorte qu'en ces dernières années, lorsque le besoin se fit sentir d'écrire un code moderne, il fut rédigé en s'inspirant largement des conseils des employés, et le texte en fut discuté par leurs représentants réunis en comité avant de recevoir l'approbation définitive.

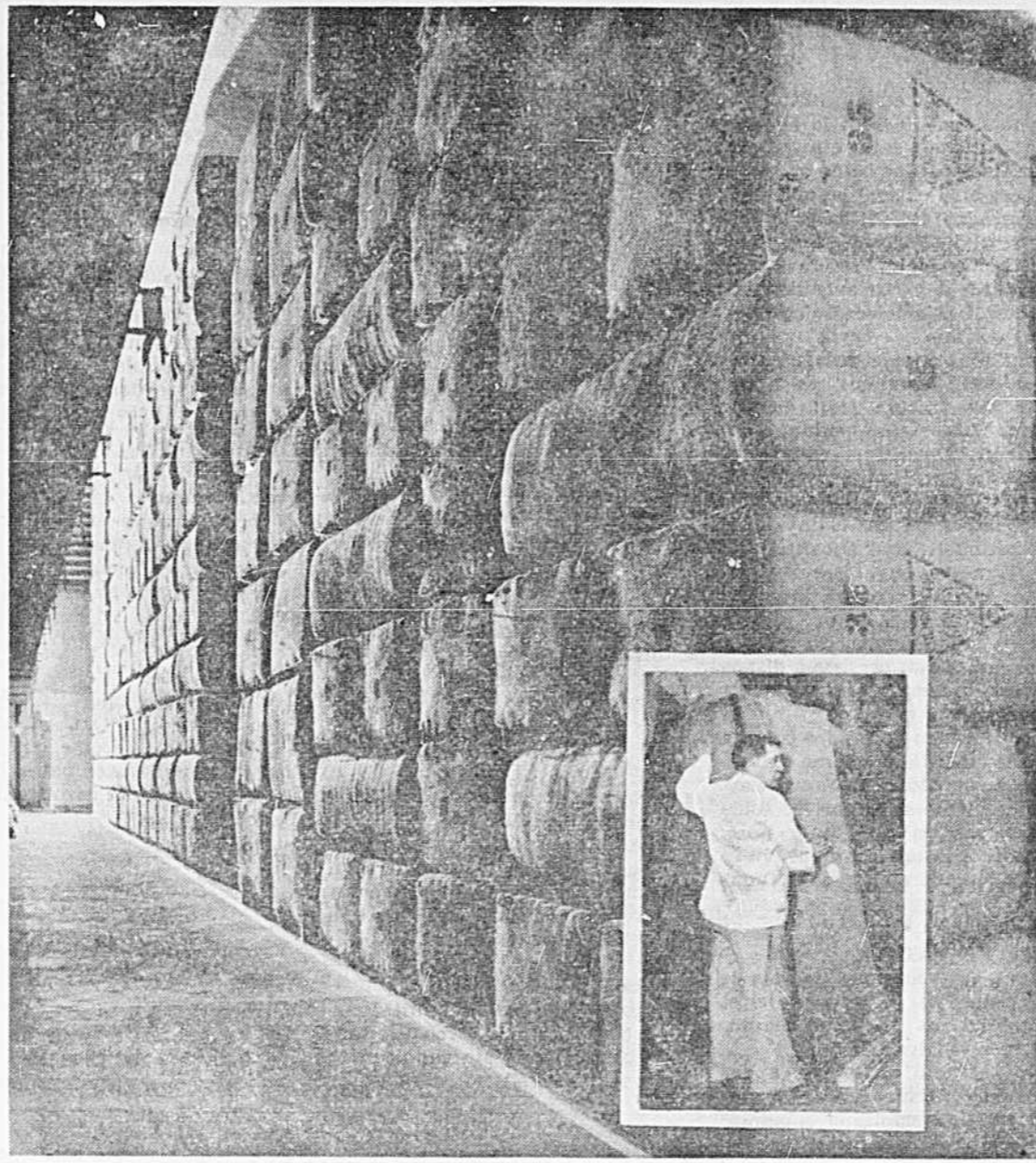
Les représentants des employés rédigent le "Safety Code" et les employés de langue française en firent une traduction qui s'intitule "le Code de Sécurité". Comme l'industrie du téléphone exige l'emploi de plusieurs termes techniques particuliers, les employés s'adjoignirent les services d'un traducteur compétent, afin que seul le terme exact et correct figurât dans ce code pour désigner chaque tâche et chaque outil. On y ajouta un glossaire indiquant l'équivalent français de chaque terme anglais dans le but de fournir aux employés de langue anglaise et de langue française l'explication correcte de chaque idée technique. Les termes utilisés en France mais peu connus des Canadiens français ont été évités. Dans certains cas, il a fallu conserver l'appellation anglaise, mais seulement lorsqu'elle était mieux comprise des Canadiens français, ou que la technique décrite n'existait pas en France.

De fait, si le glossaire pêche, c'est plutôt par excès de pureté. Il est cependant douteux que les employés disent "ma ceinture de sûreté" au lieu de "mon safety", ou encore que "la fourche de soutien" détonne l'expression plus pittoresque "la vache", terme usité pour décrire la grosse gaffe munie de deux branches recourbées au sommet et qui sert de soutien au poteau qu'on élève pour l'enfoncer.

Le "Safety Code" et le "Code de Sécurité" constituent un exemple pratique de la démocratie dans l'industrie, telle qu'appliquée dans un pays bilingue. Les deux codes embrassent toutes les phases du travail téléphonique, portant une attention particulière à celles des entreprises où l'employé se trouve en relation immédiate avec le public — comme, par exemple, le chauffeur d'une des voitures vertes et rouges, le préposé aux installations de bureaux ou de domiciles, l'épisseur au travail dans la chambre des câbles ou au sommet d'un poteau le long d'une rue achalandée de la ville. De ce fait, le code constitue un gage de protection pour l'employé et le public en général.

Selon toute probabilité, les deux versions du code, la française comme l'anglaise, seront lues par d'autres que le personnel du téléphone Bell: elles contribueront ainsi à diffuser le sécurisme dans les provinces du Québec et de l'Ontario.

L'orge et le houblon sont les principaux ingrédients des fameuses bières "Dawes Black Horse" et "Dow Old Stock"



Notre illustration fait voir une partie du vaste entrepôt frigorifique où le houblon est mis en réserve jusqu'au besoin. La petite vignette vous donne une idée des dimensions d'une seule bale.

C'est le mélange du houblon — acheté de cinq pays différents, car chaque région a ses caractéristiques propres — qui détermine la saveur d'une bonne bière. Pour que le Canada reçoive sa juste part de leurs achats considérables, ces compagnies encouragent fortement les cultivateurs canadiens à produire du houblon là où la culture de cette céréale est pratique.

A Saint-Canut

— A l'occasion de la fin de la saison estivale, Mlle Yvette Legault donnait, dimanche le 28 août, une soirée dansante. Parmi les invités, on remarquait: MM. et Mmes Y.-B. Richer, L. Robert, V. Bastien, J. Bartheau, R. Tessier, W. Girard, J. Bonhomme, J. McLaughlin, Mme L. Fontaine; Mmes Madeleine Bretin, Pierrette Gravel, Pearl Moore Fitz-Gibbons, Viola Fitz-Gibbons, Rita McAllister, Jeanne et Marie De Ladurantaye, Jeannette Raymond, Madeleine Bartheau, Pauline Daigeneault, Yolande Gravel, Yvette Lefebvre, Yvette et Claire Lafortune, Thérèse Bourget, Lucille Piché, Jeannine Lévesque, Rachel McKenzie, Kay Laliberté, Mary Holpsin, Peggy Laliberté, Berthe Mayer, Thérèse Legault, Jacqueline Lefebvre, Thérèse Cyr, Nolita et Fernande Adam, Claire Marcotte, Fernande Brochu, Madeleine Brochu, Fortunée Morset, Madeleine Lalonde, Clarisse Fortier, Apolline Fortier, Marie-Paule Rochon, Marthe Rochon, Béatrice Saint-Jacques, G. Clary, Jessie Phelan; MM. Roger Laverdure, Roméo Raymond, Jean La Rue, Jean Lefebvre, Frank Fontaine, Rosaire Lapointe, Jacques Primeau, André Bartheau, Maurice Denis, Roland Gravel, Paul Presseault, Héral Keyes, André McKenzie, Jean Boutin, Jean Lefebvre, Guy Lévesque, Marcel Parizeau, Claude Gendron, Charles Ouimet, Roger Adam, Paul-André Adam, André Robert, Jean Marcotte, Lucien Adam, Frank Laliberté, Gabriel Guay, Roger Legault, Ant. Lalonde, Roland Lebrun, Paul Larivière, Gaëtan Rochon, Georges Rochon, Jean-L. Rochon, Francis Fauteux, Pierre Fauteux, Andrew Keyes, Gérard Phelan, Albert Paiement.

— Le championnat de tennis du comté des Deux-Montagnes, fut remporté par M. F. Fauteux, de Saint-Benoît. Après le tournoi, disputé le 28, entre MM. Yvanhoe, B. Richer et Francis Fauteux, il y eut la distribution des coupes présidée par MM. Liguori Lacombe, M.P., et Jean Rochon, ex-député, donateurs de magnifiques trophées. Les coupes furent remises aux gagnants et finalistes (saison 1938) par Mme Liguori Lacombe, MM. Liguori Lacombe, Jean Rochon et Pierre Gravel.

— En fin de semaine, les semi-finales furent jouées entre MM. Yvanhoe, B. Richer et Lucien Adam et MM. François Fauteux et Jean Marcotte, de Sainte-Scholastique.

— Etaient de passage à Saint-Canut, les invités de Mlle Y. Legault: de Sainte-Scholastique, Miles N. et F. Adam, C. Marcotte, M. et F. Brochu, M. R. et L. Adam, J. Marcotte, P. Adam; de Saint-Augustin, Miles Marthe et M.-Paul Rochon, Béatrice Saint-Jacques, MM. Jean Rochon, Georges Rochon et Gaëtan Rochon.

A Sainte-Adèle

— Miles Yvette et Madeleine Gagné sont en vacances chez leurs parents, à Sainte-Adèle.

— On est à construire un magnifique hôtel près du lac Rond, à Sainte-Adèle. Les travaux seront finis pour recevoir les touristes de la saison d'hiver.

XVe congrès de PAMLFAN à Ottawa-Hull

les 5, 6, 7 et 8 septembre 1938

On ne saurait trop vanter l'importance du XV^e Congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord dont les assises se sont tenues à Ottawa-Hull, les 5, 6, 7 et 8 septembre.

En tant que groupement, l'Association, on le sait, existe depuis de nombreuses années. Comme organisme scientifique, toutefois, son influence va grandissant et elle écrit de jour en jour l'une des plus belles pages de l'histoire médicale française du continent.

Aussi, pendant les trois jours d'étude, les congressistes pourront-ils assister à des séances de perfectionnement d'une actualité incontestable? Les manifestations, les travaux et les expériences d'ordre médical continueront de tenir en éveil leur curiosité scientifique. Enfin grâce au concours de certains délégués étrangers, les hommes de science de l'Amérique française et des autres pays fraterniseront sans compter.

Travaux nombreux et importants

Les travaux du Congrès sont nombreux. Par leur originalité et leur solidité ils peuvent se comparer avantageusement à ceux des congrès étrangers. Les rapporteurs canadiens ne sont-ils pas sur le même pied que les rapporteurs des autres pays et cela sans aucune crainte d'une comparaison défavorable. Au nombre de travaux, on compte une étude du Dr J.-E. Gendreau sur la radiothérapie profonde dans le cancer ainsi qu'un travail du Dr Oscar Mercier sur les hydronéphroses latentes simulant des troubles digestifs.

Quelques titres

Aux exposés de ces deux médecins bien connus de la métropole, le travail du Dr Albert Bertrand sur les nouvelles réactions de floculation pour le diagnostic rapide de la syphilis ne le cédera en rien. De son côté, le Sénateur Gustave Lacasse, de Windsor, apportera également à ses confrères le fruit de son expérience politique lorsqu'il définira devant eux les principes de la médecine d'Etat et de l'Assurance sociale. Enfin, les délégués profiteront sans doute des enseignements lumineux de deux de leurs confrères anglais, les Drs Wilder Penfield et William Cone, dont les expériences sur le traitement chirurgical de l'hypertension artérielle seront passées au crible de la critique professionnelle.

Le prestige

Tous ces travaux ne sont qu'une petite partie des études que présenteront une quarantaine de praticiens en vue. Du fait de leur intérêt scientifique, on attend à Ottawa un grand nombre de délégués qui recueilleront, en plus de l'avantage professionnel de la réunion, le prestige consacré aux membres d'une Association dont le mot d'ordre est grandir et progresser.

Perspectives agricoles en 1938

(Du Bulletin du mois d'août publié par la banque Royale du Canada)

Les récoltes du Canada, cette saison, promettent d'être bien meilleures que depuis quelques années. Au printemps, le temps a été généralement favorable aux travaux des champs, la plupart des semences ont très bien réussi et la situation est beaucoup plus satisfaisante que l'année dernière. Ceci s'applique à toutes les parties du pays, excepté peut-être la Colombie britannique. La restauration des régions de la Saskatchewan, précédemment frappées de sécheresse, a été particulièrement remarquable. A Moose Jaw, par exemple, il est tombé 6.47 pouces de pluie entre le 1er avril et le 13 juillet, au lieu de 1.96 pouces l'année dernière entre ces deux dates: en moyenne, il a plu davantage que d'ordinaire dans la province — 80% de plus que l'an dernier.

Les principaux grains cultivés dans les Provinces des Prairies occupent une superficie un peu moindre qu'en 1937, mais l'humidité a été plus abondante que depuis quelques années. Il a fait souvent un temps chaud et sec sans assez de pluie dans certaines régions, mais des averses sont survenues avant qu'il y ait eu trop de mal. Les chenilles, les sauterelles et d'autres insectes ont causé quelques dégâts et la rouille a attaqué certaines parties du Manitoba et de l'est de la Saskatchewan, mais en somme les récoltes de blé et autres grains s'annoncent beaucoup mieux que depuis 1932. Dans le district de la Peace River en Alberta et dans quelques parties du nord de la Saskatchewan, la terre a souffert du manque d'eau, en juin, mais de grosses pluies au début de juillet ont réparé le dommage. Les conditions sont maintenant considérées favorables dans les principales régions consacrées à la culture du blé. Les autres grains, à quelques exceptions près, ne semblent pas être tout à fait aussi bien favorisés que le blé, mais en général ils font des progrès satisfaisants. Le foin et les pâturages approchent de la normale et les provisions seront suffisantes au lieu de manquer comme l'an dernier.

En Colombie britannique la superficie emblavée en grains principaux est égale ou un peu supérieure à celle de 1937, mais il moins plu en mai et juin que depuis quarante-cinq ans. Des averses au début de juillet ont fait beaucoup de bien et on s'attend maintenant à de meilleurs résultats. Les vergers de la



OPTOMETRISTE-OPTICIEN
Bachelier en Optométrie
DIPLOME DE L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL
Spécialité:
EXAMEN DE LA VUE
Correction des troubles musculaires des yeux
Prescriptions de verres
PAUL E. TALBOT, Ba. O.
330 rue SAINT-GEORGES — SAINT-JEROME
Pour consultations: Tél. 171
A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.
BUREAU-CHEF: 6761 rue SAINT-HUBERT, MONTREAL



Exigez les VERRES CORECTAL
précis jusqu'au bord
Le verre "Corectal" donne une clarté sur toute l'étendue
Les verres "Corectal"
sont vendus par tous les opticiens de la province
Les meilleurs pour vos yeux
Commentaires de la bourse

Graciuseté de C.-J. Dyer & Cie Inc.
215, ouest, rue Saint-Jacques

La Bourse de Montréal en fin de semaine continuait à être ferme, ce qui est de bon augure pour une séance de veille de congé, et les transactions étaient assez actives. Sur le Curb les industrielles comme les mines firent des gains. Il semble que les rumeurs de guerre ne seront jamais plus que des rumeurs. Les nouvelles d'Europe continue à influencer favorablement les marchés et Wall Street poursuivait l'avance qu'il avait prise au cours de la journée de vendredi. En un mot le marché en général s'améliore de jour en jour.

NOUS RECOMMANDONS
VAL MALARTIC Gold Mines Ltd.
Demandez le bulletin
C.-J. DWYER & Co. Inc.
215 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal L.A. 3637

Les LIFE GUARDS... vous protègent contre les dangers des éclatements

ELLES RÉDUISENT LES ÉCLATEMENTS A UNE SIMPLE FUITE LENTE!

- Vous n'avez pas à vous soucier avec les LifeGuards sur votre auto. Que vous ayez un éclatement... rien n'arrive! Pas d'embarcadé, pas d'écart, pas de danger! La LifeGuard reçoit la charge et supporte l'auto pour vous permettre d'arrêter doucement et sûrement. Vous contrôlez votre conduite et votre freinage... sans danger! Vous n'avez pas de soucis avec des LifeGuards... elles vous donnent une conduite de tout repos, car vous savez que vous avez là une protection constante pour vous-même et pour ceux qui sont dans votre voiture... aucune LifeGuard n'a jamais failli d'éviter un accident lors d'un éclatement.
- Les LifeGuards Goodyear conviennent à n'importe quelle marque de pneus... c'est une protection que seul Goodyear peut vous offrir... car Goodyear est le seul fabricant de LifeGuards. Soyez sage... venez aujourd'hui et laissez-nous protéger votre auto contre le danger des éclatements avec des LifeGuards.

Le Fonctionnement de la LifeGuard Goodyear. Étudiez ces diagrammes... La LifeGuard remplace la chambre à air ordinaire. C'est un pneu de réserve à 2 plus de fois dans une épaisse chambre à air... et les deux sont gonflés par la même soupape. Si le pneu et la chambre à air éclatent, la LifeGuard reste gonflée assez longtemps pour vous permettre d'arrêter votre auto doucement et sûrement.

LIFE GUARDS GOOD YEAR
GARAGE EMILE GIROUX
Tél. 181 Saint-Jérôme

3 PDS. LONG. GRATIS Telescope
Rend tout près de vous, les objets éloignés. Reconnaissez les gens à des milles. Étudiez la lune et les étoiles. Du plaisir en masse. Utile chaque jour. Ce télescope à cinq parties: recouvert de cuir; anneaux de culture. Gratuit en vendant 20 paquets d'aiguille "Gold Eye" à 10¢ chacun. Envoyez aujourd'hui. N'envoyez pas d'argent. CADEAU EXTRA pour la promptitude.
EMPIRE PREMIUM CO., DEPT. 41
415 Clendenan Ave., Toronto, Ont.

Poudres pour la figure

DÉSASSORTIES DE COULEUR

Tant qu'il en restera

- Boncilla, blanche; rég. 75c 0.59
Cimi, rachel; rég. 75c 0.39
Djerkiss, blanche; rég. 1.50 1.19
D'Orsay, chypre, blanche; rég. 1.00 0.79
Hudnut, Violet Sec, blanche; rég. 75c 0.59
Lancôme, soleil; rég. 2.00 1.39
Marceau, Kismy, blanche; rég. 50c 0.39
Marceau, satinée, chair; rég. 50c 0.39
Palmole, brunette; rég. 35c 0.15
Palmolive, brunette; rég. 50c 0.19
Piver, Misméris, blanche; rég. 50c 0.39
Piver, Rêve d'Or, naturelle; rég. 50c 0.39
Piver, Senteur des Prairies, rose; rég. 50c 0.39
Shari, naturelle; rég. \$2.50 1.39

CHOCOLATS LAURA SECORD

Nous prenons les commandes pour FLEURS NATURELLES

Pharmacie Oscar Landry

W. Prud'homme, gérant

LA PHARMACIE LA MIEUX ASSORTIE DU DISTRICT

Tél. 558 et 559 339, rue Saint-Georges

Voisin du marché, à Saint-Jérôme

Service rapide de 2 messagers jusqu'à 10 heures du soir

Chez les Forestiers

à Saint-Jérôme

Dimanche dernier, plus de deux cents personnes étaient réunies à la salle de bal de l'hôtel Maurice...

Cette fête organisée par M. J.-T. Clément, était présidée par M. Frank-E. Hand, grand Chef Suprême...

M. Morin, de la Haute Cour, de Montréal, agissant comme président de l'initiation a remercié le Chef Suprême...

A la suite de cette initiation, un goûter succulent fut servi aux invités...

Clichés! Service DE PHOTOGRAPHIE ENRÉ 447 RUE SAINT-HELENE MONTREAL R.-René LABELLE, prop.

C.-A. LORRAIN & Fils ASSURANCES GENERALES Vendeurs autorisés des Autos Buick - Pontiac - Chevrolet - Oldsmobile

Assurances générales SPECIALITE ASSURANCE AUTOMOBILE Nos prix sont les plus bas et défient toute concurrence J.-T. CLEMENT, gérant

ENTRE QUATZ-YEUX

INVASIONS...

Les Italiens ont envahi l'Ethiopie, les Japonais envahissent la Chine... et Saint-Jérôme a failli être envahi par certaines petites bêtes que vous connaissez bien...

Devant cette menace affreuse, devant ce péril imminent, on a vite compris que l'heure était grave: "L'heure H a sonné pour nous", s'est-on dit.

On devrait bien se rendre compte que, pour une ville comme Saint-Jérôme, un dépôt ouvert aux quatre vents, même situé sur les limites de la ville, n'est plus pratique...

PATATI ET PATATA

Partout, dans nos rues, je vois de petits groupes qui se forment, ici et là, et qui parlent... des prochaines élections municipales.

Je vous assure qu'il y en a des babines qui se remuent! J'éprouve un vrai plaisir à examiner la binette de ces beaux ou laids parleurs...

Malheureusement, de tous ces discours, combien parlent à tort et à travers, sans savoir et pour ne rien dire!

Excusez-le. A propos des développements actuels de la politique internationale européenne, quelqu'un de mes connaissances se demandait pourquoi la France et l'Angleterre marchent si bien ensemble.

Excusez-le. A propos des développements actuels de la politique internationale européenne, quelqu'un de mes connaissances se demandait pourquoi la France et l'Angleterre marchent si bien ensemble.

Chronique judiciaire

Avec le mois de septembre nos cours de justice vont reprendre leurs activités.

L'année judiciaire s'ouvrira le 12 septembre à Saint-Jérôme. L'honorable juge Philémon Cousineau y présidera la cour supérieure jusqu'au 23 inclusivement.

Ces deux tribunaux siègeront ensuite alternativement tous les mois.

Monsieur le Magistrat de district Donat Lalonde a renvoyé une plainte d'homicide involontaire portée contre Henri Provost de Montréal...

Cet accident s'est produit sur la grande route au Petit Brûlé, dans la paroisse de Sainte-Scholastique.

Il avait conduit un passager à un mariage à Papineauville ce jour là et déclare avoir pris durant toute la journée, six verres de liqueur...

En laissant Papineauville, au retour, Léopold Brisson, la victime, prit siège dans sa voiture; après avoir parcouru une certaine distance, Brisson demanda la permission de conduire...

A environ cent pieds de la scène de l'accident, Brisson demanda encore la permission de conduire, ce qui lui fut accordé.

Au cours de cet accident Brisson perdit la vie et Provost lui-même a été sérieusement blessé, est infirme pour la vie, étant obligé de marcher à l'aide d'une canne.

Aucun verdict tenant Provost responsable n'a été rendu mais subseqüemment le procureur général a ordonné son arrestation.

Nouvelles de Saint-Jérôme

Fête du Calvaire

Dimanche, nous aurons notre fête annuelle à la mémoire de nos morts, dans notre cimetière. La grand-messe sera chantée à 11 heures et le sermon de circonstance sera donné par le R. Père Réginald Ouimet...

Visite paroissiale

Lundi, 12 septembre, on commença à faire la visite de la paroisse, dans la ville et la campagne. Les familles du quartier Saint-Jean-Baptiste et de la partie sud de la paroisse, dans la campagne, seront les premières visitées.

La veille du jour où le prêtre doit passer, une carte est remise à chaque famille. On devra la remplir soigneusement pour la remettre au distingué visiteur.

Quarante-heures

Nous aurons nos quarante-heures les 22, 23 et 24 septembre, cette année.

A la messe de dix heures

Dimanche dernier, à la messe de dix heures, MM. Henri Prévost, Paul Deschambault et Léandre Prévost ont exécuté le "Larghetto" du trio opus 9 no 6, de Boccherini.

Retraite fermée

Soixante citoyens de Saint-Jérôme sont allés faire une retraite fermée à la villa Saint-Martin, préchée par le R. Père Pelletier, jésuite, du 2 au 5 septembre.

Retraite scolaire

Une retraite est préchée pour les enfants de nos écoles, cette semaine, par le R. Père Réginald Ouimet, dominicain, de Lewiston, Me. Cette retraite se terminera dimanche matin.

Le Principal de l'École normale

M. l'abbé Paul Contant a pris possession de son poste de principal à l'École normale de Saint-Jérôme, cette semaine.

Nos étudiants

Plusieurs jeunes jérômains sont partis pour aller étudier dans les universités et les collèges classiques.

Dans nos écoles

Près de 2000 élèves ont repris le chemin des écoles dans notre ville, cette semaine.

On nous informe que le nombre est plus grand, cette année, que d'habitude. Nous en donnerons le chiffre exact pour chaque école, la semaine prochaine.

Nous savons que 1802 cartes d'admission ont été émises par le secrétaire de la commission scolaire pour les quatre écoles de quartier.

A LA COMMISSION SCOLAIRE

La commission scolaire de la ville de Saint-Jérôme a siégé le 1er septembre. Voici les principales décisions qui ont été prises.

La résolution concernant la remise de 50% sur la rétribution mensuelle a été rescindée, en conformité avec une opinion reçue du département de l'instruction publique.

Cette opinion confirme celle que nous avons émise à ce sujet dans l'Avenir du Nord du 26 août dernier.

Quelques élèves de la classe 6e qui n'ont pas subi leur examen en juin dernier, pour le certificat d'étude, parce que les autorités du collège ne les trouvaient pas en état de passer ledit examen...

Ce qui justifie la décision des autorités du collège.

Une classe de 4e année, pour garçons et filles, a été ouverte à l'école Saint-Jean-Baptiste.

Un subside de \$500, a été offert aux Frères pour ouvrir une classe de 9e année au collège de Saint-Jérôme.

Un brûleur automatique au charbon sera acheté pour l'école Saint-Joseph.

A une assemblée tenue hier soir, la commission scolaire a élevé à \$800, l'octroi offert aux Frères pour une 9e année.

Il a été aussi décidé, vu l'encombrement de l'école Labelle, de transférer au collège quinze garçons de la 2e année de cette école, avec l'assentiment de leurs parents.

Le magistrat en rendant jugement, fit la remarque qu'il ne pourrait renvoyer Provost devant les Assises, sur une accusation d'homicide, mais plutôt sur une offense mineure et comme alors l'accusé aura le droit de paraître de nouveau devant le magistrat...

En plus de ce nombre, il y a les élèves du pensionnat des SS. de Sainte-Anne, de l'École normale et les pensionnaires du collège.

Cours de diction

Mlle Loyer a inauguré sa classe de diction pour garçons et filles, la semaine dernière.

Les parents qui désirent y inscrire leurs enfants sont priés de le faire le plus tôt possible.

Ces cours se donnent le samedi, de 9 a.m. à 6 hres p.m., au no 340, rue Labelle.

Rétablissement

Nous sommes heureux d'apprendre que M. J.-E. Leduc, qui a été assez gravement malade ces jours derniers, est en bonne voie de rétablissement.

Chez les Jockeys

La semaine dernière, un groupe de jockeys de la J. O. C. et de la J. O. C. F. de Saint-Jérôme, ont assisté à la semaine d'études qui a eu lieu à Montréal, dans la paroisse du Sacré-Coeur.

De passage

Mme Jules Prévost, de Montréal, était chez ses parents, M. et Mme Emmanuel Bertie, mercredi dernier.

Rumeurs

ON dit que les travaux de voirie dans le haut des rues Labelle et Saint-Georges seront terminés cette année.

Enfin et tant mieux! Pourvu que la température (?) ne les arrête pas et ne les laisse pas en panne comme ils l'ont été depuis deux ans...

ON DIT bien d'autres choses, mais nous attendons d'en être certains avant d'en parler.

Elections municipales

Les élections municipales de la ville approchent.

Ceux qui sortent de charge, cette année, sont M. Emmanuel Bertie, maire, et les conseillers municipaux, MM. Jérémie Labonté, Hormidas Côté et Alex. Pilon.

L'appel nominal aura lieu le 26 septembre et la votation le 3 octobre.

Plusieurs candidatures se dessinent tant pour la mairie que pour les sièges de conseillers.

Les listes municipales

Les listes municipales, telles que soumises, ont été homologuées à la dernière session du conseil.

Notre fanfare

Judi dernier, monsieur le maire et les membres de la fanfare de Saint-Jérôme, étaient les hôtes de M. et Mme G.-D. Hébert. C'est l'habitude de ces derniers de faire une réception aux musiciens pour clore la saison des concerts.

Au cours de cette brillante soirée, on fit de la musique et on raconta des histoires vraies et vécutées. Il y eut ensuite un goûter gracieusement servi par Madame et Mlle Hébert.

Tous et chacun furent enchantés de cette soirée que l'on a organisée en leur honneur et ils en conserveront un précieux souvenir.

Nous donnons ci-après, le résultat des élections à la fanfare de Saint-Jérôme, qui ont été tenues le 7 septembre:

Président: M. Nap. Castonguay; vice-président: M. F.-X. Saint-Michel; directeurs: MM. B. Pilon, A. Lebrun et Joseph Fortier; directeur-musical: M. P. Deschambault; sous-directeur-musical: M. A. Pilon; secrétaire-trésorier: M. Paul Prud'homme; bibliothécaire: M. W. Métayer.

A la Chambre de commerce

Il y aura assemblée générale de la Chambre de commerce de Saint-Jérôme, jeudi soir prochain, 15 septembre, à 8.30 heures, à l'hôtel de ville.

Optométriste-oculiste

M. Paul-E. Talbot, annonce que dans le but de donner un meilleur service et de mieux répondre aux besoins oculaires de la population, un spécialiste se tiendra à son bureau, 330 rue Saint-Georges, tous les jours, de 2 heures de l'après-midi à 9 heures du soir.

Mariage Martel-Lamoureux

Les scouts de Saint-Jérôme ont assisté au mariage de leur ancien chef, M. Gilbert Martel, de Saint-Jérôme, béli en l'église d'Iberville, lundi dernier, par M. l'abbé Paul Labelle, l'aumônier des scouts de Saint-Jérôme.

M. Gilbert Martel, fils de M. et Madame Adéard Martel, de Saint-Jérôme, a épousé Mlle Lucille Lamoureux, fille de M. et Mme Arthur Lamoureux, d'Iberville.

COIN DES PROFESSIONNELS

AVOCAT

LEGAULT & LEGAULT L. L. LEGAULT, C. R. GUY LEGAULT, B.A., L.L.B. Sequestre officiel du District de Terrebonne AVOCATS et PROCUREURS Téléphone 60 - Boite Postale 93 LACHUTE

Raymond Raymond

AVOCAT Tél. 310 (Edifice Club Saint-Antoine) Coin des rues Saint-Georges & Ave du Palais SAINT-JEROME Téléphone résidence: 767 Les samedis et dimanches à Sainte-Agathe

Paul Larose L.L.B.

AVOCAT 128 rue Blainville SAINTE-THERESE Téléphone 50

J.-A. Beaulieu, c.r.

AVOCAT 324 rue Saint-Georges SAINT-JEROME Tél. 761 (Hôtel Plouffe)

MEDECIN

Dr Bruno Rochon MEDECIN-CHIRURGIEN Rayons X et traitements électriques 340, Labelle Consultations: Saint-Jérôme 2 à 4 & 7 à 8 p.m. Tél. 280 Excepté le dimanche

Décès de Mlle Marie-Josèphe Lauzé

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mlle Marie-Josèphe Lauzé, décédée jeudi, 8 septembre, à Saint-Jérôme, après une maladie de quelques semaines. Elle était âgée de 32 ans.

La défunte était une ancienne présidente de la congrégation des Enfants de Marie et faisait partie du chœur de cette congrégation depuis plusieurs années. Elle était la fille de feu M. Joseph Lauzé et de Madame William Wilsey, née Emma Paquette.

Les funérailles auront lieu samedi matin, 10 septembre, à 9.30 heures. Nous prions cette famille éprouvée d'agréer nos sincères condoléances.

Remerciements

Monsieur Alfred Gougeon et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

LIVRETS DE COMPTOIR manufacturés dans la province de Québec Imprimés à votre nom ou bien en blanc en vente à la douzaine ou à l'unité Vendus par IMPRIMERIE J.-H.-A. LABELLE Limitée Téléphone 12 303 Avenue PARENT SAINT-JEROME

AVOCAT

JOSEPH FORTIER AVOCAT 160 avenue PARENT SAINT-JEROME Tél. 258 & 201 - Case postale 538

GASTON GIBEAULT

AVOCAT de BOURASSA & GIBEAULT Tél. 60 - 5 rue Préfontaine SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

Maurice Demers, L.L.L.

AVOCAT-PROCUREUR Samedi et lundi à SAINT-JEROME 306, Saint-Georges, Tél. 546 Dimanche à Sainte-Agathe des Monts 7, rue Albert, Tél. 370 Autres jours à MONTREAL 10 ouest, rue Saint-Jacques, Ch. 311-312 - H.A. 1835

NOTAIRE

Léonard & Brien NOTAIRES Tél. No 25 320, rue Saint-Georges, S.-JEROME Immeuble Léonard Successeurs de J.-Victor Léonard, registraire

MEDECIN

HEURES DE CONSULTATION 1 à 4 heures 7 à 9 heures Le dimanche excepté Dr Rosaire Lapointe EXAMENS AUX RAYONS X Bureau: 411 rue Saint-Georges Tél. 215 SAINT-JEROME

RODOLPHE BEDARD

Bureau établi en 1908 EXPERT-COMPTABLE LICENCIE ET AGREE (Chartered accountant) CONSULTATIONS PRATIQUES EN MATIERES COMMERCIALES ET FINANCIERES 425, avenue VIGER, MONTREAL

AVIS

Il nous fait plaisir de publier gratuitement toutes nouvelles, naissances, mariages, décès, remerciements, visites, voyages, etc. On n'a qu'à nous faire parvenir la nouvelle, soit par écrit, dûment signé, soit en téléphonant ou en passant au bureau, à l'imprimerie J.-H.-A. LABELLE, 303 ave Parent, Saint-Jérôme, téléphone 12.